

Cahiers ODena

Au croisement des savoirs

Cahier n° 2010-03. Synthèse de l'atelier et dossier documentaire

LA CONDITION ITINÉRANTE PARMİ LA POPULATION AUTOCHTONE AU QUÉBEC : PISTES DE RÉFLEXION ET D'ANALYSE

Julie Perreault, Anne-Marie Turcotte, Carole Lévesque et Edith Cloutier

Montréal 2010



REGROUPEMENT
DES CENTRES D'AMITIÉ
AUTOCHTONES DU QUÉBEC



Réseau de recherche et de connaissances
relatives aux peuples autochtones
Aboriginal Peoples Research and Knowledge Network

INRS

Université d'avant-garde



odena

ARUC - CURA

Les Autochtones et la ville au Québec: identité, mobilité, qualité de vie et gouvernance
Aboriginal Peoples in Québec Cities: Identity, Mobility, Quality of Life and Governance

Cahiers ODENA. Au croisement des savoirs

Cahier ODENA n° 2010-03. Synthèse de l'atelier et dossier documentaire

Titre : *La condition itinérante parmi la population autochtone au Québec : pistes de réflexion et d'analyse*

Auteurs : Julie Perreault, Anne-Marie Turcotte, Carole Lévesque et Édith Cloutier

Éditeur : Alliance de recherche ODENA, Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones (DIALOG) et Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec

Lieu de publication : Montréal

Date : 2010

Julie Perreault

Candidate au doctorat en études politiques, Université d'Ottawa. Stagiaire du réseau DIALOG

Anne-Marie Turcotte

Candidate à la maîtrise, Pratiques de recherche et action publique, Institut national de la recherche scientifique, Centre Urbanisation Culture Société. Stagiaire du réseau DIALOG

Carole Lévesque

Présidente du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec; directrice générale du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or

Édith Cloutier

Présidente du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec; directrice générale du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or

Éditique

Céline Juin, INRS, Centre Urbanisation Culture Société

Révision linguistique

Catherine Couturier, INRS, Centre Urbanisation Culture Société

Diffusion

DIALOG. Le Réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones

Institut national de la recherche scientifique, Centre Urbanisation Culture Société

385, rue Sherbrooke Est

Montréal, Québec, Canada H2X 1E3

reseadialog@ucs.inrs.ca

Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec

225, Chef Max Gros Louis

Wendake, QC G0A 4V0

infos@rcaaq.info

Organisme subventionnaire

L'Alliance de recherche ODENA est subventionnée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).

Université d'accueil du Réseau DIALOG et de l'Alliance de recherche ODENA



ISBN : 978-2-89575-263-9

ISSN : 2291-4161 (imprimé)

ISSN : 2291-417X (en ligne)

Dépôt légal : 2010

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Bibliothèque et Archives Canada



L'Alliance de recherche ODENA, à l'avant-garde de l'innovation sociale, offre des avenues alternatives dans la compréhension et la réponse aux défis individuels et sociétaux des Premiers Peuples au sein des villes du Québec. ODENA réunit des représentants de la société civile autochtone et des chercheurs universitaires engagés dans une démarche de coconstruction des connaissances afin d'améliorer la qualité de vie des Autochtones des villes et de renouveler les relations entre les Premiers Peuples et les autres citoyens du Québec dans un esprit d'égalité et de respect mutuel.

ODENA est une initiative conjointe de DIALOG — Le réseau de recherche et de connaissances relatives aux peuples autochtones et du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec; elle est financée par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (Programme des Alliances de recherche universités-communautés). Nouvelle alliance de recherche partenariale et interdisciplinaire, ODENA vise à soutenir le développement social, économique, politique et culturel de la population autochtone des villes québécoises et à mettre en valeur l'action collective des centres d'amitié autochtones du Québec. Cette alliance privilégie la recherche de proximité, le partage continu des savoirs et leur inscription directe dans les initiatives de reconstruction sociale mises de l'avant par les instances autochtones concernées. Les chercheurs et partenaires autochtones de l'Alliance ODENA entretiennent quatre objectifs de recherche et d'action :

- Tracer un portrait d'ensemble de la situation sociale, économique, culturelle, politique et juridique des Autochtones des villes afin de se doter de nouveaux indicateurs et de nouveaux mécanismes pour planifier l'action.
- Caractériser et évaluer, à l'échelle de chacun des centres, les pratiques et les programmes afin de modeler l'offre de services et de renforcer les capacités.
- Comprendre les défis actuels en matière de pauvreté, de santé, de racisme, de discrimination, d'exclusion, d'inégalité et d'insécurité afin de diversifier et de consolider les interventions en développement social.
- Identifier les conditions d'une nouvelle participation citoyenne et mettre en valeur l'action collective autochtone.



| Table des matières |

Présentation	1
Première partie : Synthèse des échanges	5
1.1 Les effets de la colonisation.....	7
1.2 Le territoire et le logement	9
1.3 Identité et identification : l'expérience des individus	11
1.4 Perspectives	12
Deuxième partie : Fiches d'information sur le phénomène de l'itinérance en contexte autochtone à travers le monde.....	15
2.1 Le phénomène de l'itinérance chez les Autochtones. Une approche systémique des causes. ALEXANDRE GERMAIN	17
2.2 Pensionnats indiens et condition itinérante.. CARLA GAMARRA FLORES	19
2.3 La dimension relationnelle dans l'itinérance des femmes et des jeunes autochtones	20
JULIE PERREAULT	
2.4 Pénurie de logement au Nunavik et itinérance chez les Inuit	21
ANNE-MARIE TURCOTTE	
2.5 La condition itinérante chez les Autochtones et la problématique des droits humains.....	23
ROLANDO LABRANA ET NADJA PALOMO	
2.6 Un regard sur les populations de la rue à Mexico	24
ROLANDO LABRANA ET NADJA PALOMO	
2.7 Le logement social n'est pas un luxe. Le cas des Maoris en Nouvelle-Zélande.	26
JEAN-LUC RATEL	
Troisième partie : Dossier documentaire.....	29
3.1 Résumés des mémoires déposés par les instances autochtones lors de la Commission des affaires sociales du gouvernement québécois sur le phénomène de l'itinérance	31
3.2 Ouvrages clés sur le phénomène de l'itinérance en contexte autochtone à travers le monde.....	40
3.3 Bibliographie internationale sur la condition itinérante chez les Autochtones. Compilée par Anne-Marie Turcotte	49



| Présentation |

Un atelier d'échange et de partage des connaissances portant sur le thème de la *Condition itinérante parmi la population autochtone au Québec* a été organisé le 26 août 2010 dans le cadre de la sixième édition de l'Université nomade du réseau DIALOG. Chapeauté par l'Alliance de recherche ODENA, issu d'un partenariat entre le réseau DIALOG et le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ), cet atelier venait répondre à une préoccupation récente des centres d'amitié autochtones, notamment le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (CAAVD). L'augmentation de la présence autochtone dans les villes du Québec crée des bouleversements sur les plans territorial, identitaire et culturel. Elle s'accompagne aussi, sur le plan personnel, de situations d'itinérance, de pauvreté et d'exclusion sociale de plus en plus visibles, auxquelles les centres d'amitié souhaitent répondre de manière informée, efficace et culturellement pertinente. C'est dans ce contexte que cet atelier a ciblé particulièrement le phénomène de l'itinérance autochtone, en cherchant à comprendre ses formes particulières, ainsi que ses différences et ses ressemblances avec le phénomène plus souvent étudié de l'itinérance en contexte québécois ou canadien.

L'objectif premier d'une telle réflexion pour le CAAVD était de se donner les moyens d'agir au quotidien afin de mieux répondre aux besoins de sa clientèle en situation d'itinérance ou marginalisée sur le plan du logement. L'organisme conserve cependant l'espoir, à plus long terme, que les points de vue des Autochtones puissent éclairer et influencer les politiques publiques qui se mettent en place actuellement au Québec, dans le sillage notamment du *Plan d'action interministériel en itinérance 2010-2013* du gouvernement du Québec paru à la fin de 2009.

Dans cette perspective, l'atelier organisé par le réseau DIALOG et l'Alliance de recherche ODENA faisait suite au dépôt de quatre mémoires préparés par les centres d'amitié autochtones du Québec et présentés à la Commission parlementaire des affaires sociales sur le phénomène de l'itinérance en 2008¹. Ces mémoires visaient à informer les instances des réalités autochtones actuelles, suivant l'approche populationnelle prônée par le gouvernement du Québec, selon laquelle les organismes locaux comprennent mieux les besoins spécifiques en matière d'itinérance.

La réflexion menée par ODENA et le CAAVD s'inscrit dans la foulée tout en se donnant pour mandat complémentaire d'articuler une position autochtone sur le phénomène de l'itinérance, afin de faciliter l'élaboration de programmes appropriés qui touchent à la fois l'intervention, la prévention et l'accompagnement. Partant d'un problème immédiat – la réalité d'une hausse du nombre de personnes autochtones en situation d'itinérance à Montréal et à Val-d'Or –, l'objectif à long terme est donc de dépasser certaines frontières épistémologiques afin de contribuer à une meilleure explicitation du phénomène.

¹ Il s'agit des mémoires rédigés par le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (CAAVD), le Centre d'amitié autochtone de Montréal (CAAM), le Centre d'amitié autochtone de Québec (CAAQ) et le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ). On trouvera un résumé de ces mémoires en annexe du présent document.

L'atelier du 26 août 2010 a réuni plusieurs acteurs œuvrant dans les milieux autochtones et non autochtones, universitaires, institutionnels et communautaires. Étaient présents dans la salle à titre d'invités et de participants/participantes aux discussions :

- ÉDITH CLOUTIER, directrice générale du CAAVD
- JOSÉE GOULET, directrice générale du RCAAQ
- JEAN LECLAIR, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Montréal
- NATHALIE KERMOAL, professeure à la Faculté des études autochtones (Faculty of Native Studies), Université d'Alberta
- CAROLE LÉVESQUE, professeure au Centre Urbanisation Culture Société, Institut national de la recherche scientifique
- CHRISTOPHER MCALL, professeur au département de sociologie de l'Université de Montréal et directeur scientifique du Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales et les discriminations (CREMIS)
- MICHÈLE ROULEAU, militante pour la défense des droits des Autochtones et des femmes au Québec, ex-présidente de l'Association Femmes Autochtones du Québec (1987-1992), et aujourd'hui présidente et productrice exécutive pour Les productions Wabanok
- SHIRLEY ROY, professeure au département de sociologie à l'Université du Québec à Montréal, chercheuse membre du CREMIS, et responsable du Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale (CRI/UQAM)
- DANIEL SALÉE, professeur à l'École des affaires publiques et communautaires, Université Concordia
- DONAT SAVOIE, anthropologue de terrain et ex-négociateur fédéral en chef pour le projet d'autonomie gouvernementale des Inuit du Nunavik

S'ajoutaient à cette liste plusieurs membres de la direction du réseau DIALOG, les étudiants et autres participants à cette sixième édition de l'Université nomade, ainsi qu'un groupe de sept stagiaires du réseau DIALOG qui ont eu l'occasion de présenter à tour de rôle les résultats d'une recherche commune poursuivie à l'été 2010 sur le thème de l'itinérance des personnes autochtones à travers le monde.

- CARLA GAMARRA FLORES, candidate au doctorat, département de géographie, Université de Montréal
- ALEXANDRE GERMAIN, candidat au doctorat, département de science politique, UQAM
- ROLANDO LABRANA, candidat à la maîtrise en études de l'environnement, Université de Moncton/UQAM
- NADJA PALOMO, candidate à la maîtrise, département de géographie, Université de Montréal
- JULIE PERREAULT, candidate au doctorat, département d'études politiques, Université d'Ottawa
- JEAN-LUC RATEL, candidat au doctorat en administration et évaluation en éducation, Université Laval.
- ANNE-MARIE TURCOTTE, étudiante au baccalauréat, département d'anthropologie, Université de Montréal

Les discussions de la journée se sont organisées suivant trois blocs de présentations. Une partie de l'avant-midi a été consacrée au problème de l'itinérance des Inuit au Québec, avec une conférence de Donat Savoie. Cette conférence substantielle et détaillée de M. Savoie a permis de documenter la situation de l'itinérance des Inuit dans l'Arctique et à Montréal, lieu d'exode privilégié des Inuit du Nunavik. Les discussions de l'après-midi se sont poursuivies suivant une formule plus interactive, avec la diffusion du film documentaire *Les oubliés*, de Michèle Rouleau, mettant en scène deux Autochtones établis depuis quelques années déjà dans les rues de Montréal. La présentation du documentaire fut suivie d'un échange ouvert et animé entre les différents participants à l'événement, dont Christopher McAll et Shirley Roy, tous deux invités spécialement pour l'occasion. Pensé sous la forme d'une table ronde, ce deuxième bloc de discussions visait en somme à amorcer le débat sur la condition itinérante de personnes autochtones au Québec, volet encore marginal de la recherche sur l'itinérance en général. Ces deux moments forts de la journée ont été entrecoupés, en début de matinée et en début d'après-midi, par des présentations de chacun des stagiaires, offrant ainsi au public un état des lieux général et dynamique sur l'itinérance autochtone à travers le monde. Des affiches avaient été préparées pour l'occasion afin de mettre à la disposition de l'assemblée une synthèse des informations colligées au cours de l'été.

À l'exception du tour d'horizon international, les discussions se sont donc concentrées sur le problème de la condition itinérante des Autochtones et des Inuit, à Montréal et dans l'Arctique (dans une moindre mesure toutefois pour ce dernier aspect, puisqu'une partie de l'itinérance inuit, comme le souligne Donat Savoie, est surtout visible à Montréal). De nombreuses dimensions de la condition itinérante ont été soulevées durant cette journée, parmi lesquelles : la pénurie de logements et le logement social, la question de l'appartenance et ses corollaires, l'identité et la désaffiliation sociale, le phénomène de la résilience, et l'interaction des dimensions individuelles et sociales de l'itinérance. Outre ces dimensions, la dernière partie de la discussion se sera aussi attardée à un enjeu fondamental de la recherche : comment poser la question de l'itinérance autochtone en termes scientifiques? Selon quels schèmes épistémologiques, et avec quelles conséquences pour la compréhension générale du problème?

La première partie du présent document fait donc état des échanges et des discussions qui ont eu lieu au cours de cette journée riche en information. On trouvera dans une seconde partie les fiches d'information préparées par les stagiaires de DIALOG. Enfin, une troisième partie propose des résumés des mémoires déposés par plusieurs instances autochtones du Québec devant la Commission des affaires sociales sur le phénomène de l'itinérance en 2008, de même que des résumés de quelques ouvrages clés abordant la problématique de l'itinérance en contexte autochtone. Ce dossier documentaire se termine par une bibliographie sélective internationale sur le phénomène de l'itinérance chez les Autochtones.



| Première partie : Synthèse des échanges |

1.1 Les effets de la colonisation

La condition itinérante chez les Autochtones comporte ses causes spécifiques, ses formes et ses éléments de solution, au même titre que la condition itinérante chez les allochtones. Ces différents niveaux d'analyse demandent à être distingués afin de mieux comprendre la nature du phénomène, quoique l'on constate par ailleurs qu'ils s'imbriquent toujours plus ou moins les uns aux autres. Parlant de l'itinérance en général, les facteurs personnels de la venue à la rue semblent par exemple continuer à influencer la situation quotidienne des personnes touchées; ils orienteront ainsi quelques éléments d'une réponse appropriée. Pauvreté, dépendance, santé mentale, mais aussi violence, désaffiliation sociale, exclusion, troubles identitaires, sont toutes des dimensions de la condition itinérante qui doivent être documentées à la source afin d'obtenir un portrait global, complet et inclusif du problème. L'itinérance chez les Autochtones présente-t-elle une figure différente? Et si oui, en quel sens? Telle est l'interrogation première qui a structuré les échanges de cette journée. La question centrale de la démarche pourra ainsi se décliner comme suit : y a-t-il une spécificité à la condition itinérante lorsqu'elle est le fait d'Autochtones? À quel niveau est-elle perçue? Comment la comprendre? Comment l'étudier? Une première réponse à ces questions s'est dessinée durant cet atelier d'échange et de partage des connaissances autour des thèmes de la colonisation, du territoire et du logement, et de l'identité. La synthèse qui suit en rend compte.

S'il y a spécificité de l'itinérance des personnes autochtones, celle-ci doit être rattachée de prime abord aux effets de la colonisation sur les individus, les communautés et les cultures autochtones. Les premières présentations du matin ont démontré à cet égard l'influence déterminante des facteurs structurels et historiques sur la réalité du phénomène de l'itinérance inuit et autochtone, à Montréal et ailleurs au Québec.

Donat Savoie observe d'abord comment le « traumatisme historique » qui marque les sociétés nordiques sous-tend les causes de l'itinérance chez les Inuit. Il sera donc nécessaire de mieux comprendre les enjeux de ce traumatisme avant de pouvoir caractériser la spécificité de l'expérience inuit de l'itinérance. C'est dans ce même ordre d'idées que l'équipe des stagiaires a insisté sur l'arrimage des causes structurelles et des causes conjoncturelles dans sa description systémique du phénomène. Les affiches d'Alexandre Germain et de Carla Gamarra en particulier viennent ajouter au propos de Donat Savoie, en soulignant l'impact de plusieurs politiques du gouvernement du Canada (dites « politiques d'effacement ») sur la fragilisation des individus et des communautés. Les deux stagiaires soulignent à cet égard les effets possibles du « traumatisme intergénérationnel » généré par le régime des pensionnats sur l'incidence accrue de l'itinérance chez les peuples autochtones. Ces facteurs de « déstructuration » historique des sociétés pourraient donner lieu à certaines formes spécifiques de l'itinérance autochtone que l'on examinera plus loin.

Il convient d'abord de noter des différences dans la réalité actuelle des Inuit et celle des Premières Nations, étant donné les contextes spécifiques de colonisation qui marquent chacun de ces groupes. Selon Donat Savoie, les problèmes sociétaux qui accompagnent la réalité actuelle de l'itinérance dans l'Arctique remonteraient à la première moitié du 20^e siècle, avec l'imposition forcée de la sédentarisation dans les sociétés inuit traditionnellement nomades. Ce bouleversement rapide, promu par différentes politiques, a engendré des transformations qui se sont avérées fondamentales dans le mode de vie des communautés nordiques, auxquelles les structures peinent encore à s'adapter, et auxquelles s'attache encore aujourd'hui un cortège de problèmes sociaux importants. Entre 1935 et 1975, rappelle M. Savoie, les sociétés

inuit ont connu de manière combinée l'effondrement de leur économie traditionnelle, l'éclatement des familles, des relocalisations et changements territoriaux importants, ainsi que des transformations profondes sur le plan de la gouvernance à cause de l'ingérence gouvernementale. Un tel bouleversement a provoqué non seulement des famines importantes et l'érosion des valeurs traditionnelles, mais il a aussi favorisé l'éclosion d'enjeux sociaux persistants reliés tout particulièrement au problème actuel de l'itinérance, dont un climat de violence et une crise aiguë du logement. Comme le souligne M. Savoie, agir efficacement pour contrer l'itinérance inuit demande de comprendre comment, aujourd'hui encore, « Inuit are dealing with an "historical trauma", the cumulative effects of massive social changes forced on a people on a short period of time ». De tels facteurs, combinés à l'explosion du coût de la vie au Nunavik, influencent l'exode de plus en plus marqué des Inuit vers les grandes villes comme Montréal, où les ressources, toutefois, ne sont pas nécessairement mieux adaptées à leurs besoins.

Si la situation sociopolitique est quelque peu différente chez les Premières Nations, qui demeurent pour la plupart sous la tutelle de la *Loi sur les Indiens*, les facteurs historiques résultant de la colonisation continuent néanmoins d'avoir un impact important sur la marginalisation de plusieurs individus et communautés, réalité qui accompagne les situations d'itinérance les plus communes. Dans le contexte actuel, comme le soulignent Alexandre Germain et Carole Lévesque, les Premières Nations du Canada ressentent encore les contrecoups des grandes « politiques d'effacement » mises en place par le gouvernement du Canada depuis l'époque de la confédération. On conçoit en ce sens la manière dont les causes conjoncturelles, ou personnelles, de l'itinérance s'entrelacent dans les réseaux d'impacts de trois grands types d'aliénation : territoriale, culturelle, et identitaire. Les effets de telles politiques se font d'abord sentir sur le plan structurel, dans l'organisation (ou la désorganisation) des milieux de vie. Ces politiques de rupture du lien social affectent tout aussi bien les liens familiaux que les liens d'appartenance à la terre et aux valeurs traditionnelles. En tenir compte permet de relativiser la charge des facteurs individuels, lesquels sont souvent associés à l'explication de l'itinérance.

L'exemple privilégié ici est celui du régime des pensionnats (*residential schools*), tel qu'il a marqué depuis le début du 19^e siècle et marque encore le monde autochtone au Canada. S'appuyant notamment sur les travaux de Peter Menzies (2009), Carla Gamarra rappelle à cet effet la nécessité de considérer la force du *traumatisme intergénérationnel* qui en résulte comme un déterminant possible de l'itinérance autochtone. Les facteurs historiques seront considérés selon leurs incidences tangibles pour l'individu, la famille, la communauté et la nation le cas échéant.

C'est cette question des politiques de ruptures qui relie le contexte inuit à celui des Premières Nations. Dans les deux cas, on remarquera l'importance particulière du rapport au territoire dans la caractérisation des manifestations de l'itinérance. Les facteurs structurels reliés à cette question du territoire influenceraient en outre certaines formes importantes de l'itinérance autochtone, comme la « mouvance circulaire » et l'« itinérance spirituelle », deux concepts qui seront discutés dans la prochaine section. De tels phénomènes s'ajoutent à la question du logement pour caractériser les déclinaisons spécifiques à la condition itinérante parmi la population autochtone.

1.2 Le territoire et le logement

La question du logement se pose nécessairement lorsque l'on parle de l'itinérance. Elle constitue toujours une partie essentielle du problème, bien qu'il soit réducteur de n'aborder que cet aspect. À l'inverse, la question du territoire (et son corollaire, l'occupation de l'espace), demeure quant à elle beaucoup moins bien documentée, et semble même échapper le plus souvent au regard des analystes. Comme en ont fait état les participants et participantes à cet atelier, la compréhension des modalités de la condition itinérante parmi la population autochtone permet pourtant de saisir avec acuité l'importance de tels enjeux, qui comptent pour une bonne part dans la spécificité de l'itinérance parmi les Premières Nations et les Inuit au Canada. La manière d'habiter le territoire est spécifique au monde autochtone, et ceci à deux niveaux au moins : 1) un phénomène de « mouvance circulaire » reconnu comme expression particulière d'itinérance; et 2) des bouleversements territoriaux importants qui influent sur la déstructuration et la reconstruction des espaces de vie. Ce dernier aspect engendre une autre forme d'itinérance appelée « itinérance spirituelle »; ce phénomène traduit un lien rompu et brisé à la terre, parfois difficile à appréhender d'un point de vue strictement occidental et sédentaire.

Comme le soulèvent Donat Savoie et Anne-Marie Turcotte, la question du logement se pose d'abord de manière urgente en contexte inuit. Les communautés du Nord font face depuis plusieurs années déjà à une pénurie de logements qui a des effets directs sur la situation de l'itinérance dans l'Arctique et à Montréal. Cette situation endémique se caractérise par un manque important de logements sociaux (on estime qu'il manque environ 950 logements), ainsi que par une condition de surpeuplement des logements disponibles, qui semble perdurer depuis les années 1950. Le coût extrêmement élevé de la construction des maisons au Nunavik, tout comme l'explosion des coûts afférents (comprenant les taxes et les services de base de même que l'entretien), rendent par ailleurs la solution du logement locatif privé difficile à implanter dans le Nord. Outre la surpopulation des logements, les répercussions d'une telle situation consistent, d'une part, en une forme d'itinérance cachée, dans laquelle les gens circulent d'un logement à l'autre et demeurent toujours à risque de nouveaux cycles d'itinérance, et d'autre part, en un exode de plus en plus visible des individus vers les grands centres comme Montréal ou Ottawa. D'après Donat Savoie, les gens quittent pour plusieurs raisons, dont l'espoir de trouver en ville des meilleures conditions de vie, mais se retrouvent souvent démunis devant un manque de ressources criant (en matière culturelle notamment), ou face à des situations d'adaptation difficiles (dont la discrimination) qui font que la ville, en définitive, n'est guère une solution.

Plusieurs individus opteront alors pour un retour vers la communauté d'origine, au risque d'y rencontrer des difficultés supplémentaires, qui provoqueront bien souvent encore de nouveaux retours vers la ville. La stagiaire Anne-Marie Turcotte décrit à ce propos le phénomène de « mouvance circulaire », soit une situation de va-et-vient entre la communauté et la ville dans laquelle les individus se trouvent toujours plus vulnérables d'un cycle à l'autre. De manière générale, la situation au Nunavik crée un climat d'insécurité face au logement qui touche les femmes et les jeunes en particulier, mais une proportion aussi beaucoup plus large de la population. Le phénomène de « mouvance circulaire » est complexe et non uniforme, et exigerait d'être documenté davantage. Il en va de même de cette crise du logement, qui ne se décline apparemment pas de la même manière dans les communautés du Nord et du Sud, ou dans les communautés autochtones à travers le monde. Selon Jean-Luc Ratel, par exemple, la pénurie de logements sociaux est aussi un problème chez les Maoris de la Nouvelle-Zélande. Dans tous les cas discutés, deux conclusions générales peuvent être tirées : 1) ce

rapport marqué au territoire constitue une singularité de l'itinérance des Autochtones qui, en toute apparence, ne se pose pas comme telle pour les populations non autochtones, ce qui peut parfois engendrer un certain scepticisme chez des chercheurs ou des intervenants; 2) un lien étroit pourrait vraisemblablement être établi entre la prévalence de certaines formes d'itinérance au sein des communautés autochtones et les bouleversements territoriaux issus de la colonisation, dont la mise en réserve et la sédentarisation.

En plus de distinguer les contextes du Nord et du Sud, ces facteurs ne s'appliquent manifestement pas au cas de l'itinérance non autochtone. L'impact de ces bouleversements territoriaux sur les communautés autochtones ne sert pas seulement à comprendre le contexte actuel de la pénurie de logements; il est susceptible en outre d'expliquer la nature des pertes culturelles importantes, causes de déstructuration non seulement territoriales, mais aussi communautaires, familiales et individuelles. La question du territoire se rattacherait en ce sens à une autre forme inédite d'itinérance appelée « l'itinérance spirituelle » dans la littérature sur le sujet. D'abord issu du contexte aborigène australien, un tel concept paraît toutefois difficile à saisir d'un point de vue strictement occidental. Alexandre Germain en rappelle ainsi la définition initiale : « To be homeless in this context then, means to be without country; to have no such set of intimate connections, to have an incomplete identity and only a set of unanswered questions about who one's ancestors were and what the meaning of their country was » (Memmott *et al.* 2003 : 14). Selon Nathalie Kermaal, un tel concept marque surtout l'importance de considérer l'aspect culturel pour comprendre la particularité des phénomènes dans une perspective régionale.

La question de l'espace permet enfin de comprendre un aspect plus positif du phénomène de l'itinérance, soit la participation active des individus à la reconstruction des identités et des milieux de vie dans des contextes sociaux apparemment marginalisés. Après s'être penchés sur les « populations de la rue » au Mexique, Nadja Palomo et Rolando Labrana font état des manières souvent ingénieuses par lesquelles les individus confinés à la rue arrivent à se réapproprier l'espace public, qui devient dès lors leur nouveau milieu de vie. De telles stratégies favorisent ainsi la création d'une « culture de la rue », formée entre autres du développement de réseaux sociaux alternatifs, et du partage de nouveaux savoirs et de nouvelles ressources pour survivre. Une situation similaire peut être identifiée en contexte canadien, comme le rapporte Julie Perreault dans une réflexion sur la dimension relationnelle de l'itinérance des femmes et des jeunes autochtones. Les études démontrent l'importance pour les jeunes autochtones de recréer des liens sociaux, ainsi que des espaces identitaires et culturels, au sein même de la vie à la rue.

Par son importance démontrée dans le cas de l'itinérance autochtone, cet enjeu territorial pourrait constituer un apport essentiel à la discussion sur la condition itinérante en général. Son étude permet d'interroger l'influence souvent invisible de l'espace et de l'habitat sur l'itinérance, et de les comprendre dans leur rapport à la culture, celle de l'individu comme celle du groupe d'appartenance. C'est de manière presque directe que cet enjeu nous mène ainsi vers la dernière grande question formulée lors de cet atelier d'échange et de partage : celle de l'identité, et de l'identification des individus à une définition générale de l'itinérance.

1.3 Identité et identification : l'expérience des individus

Le film documentaire *Les oubliés* de Michèle Rouleau, présenté pendant cet atelier, est venu marquer une certaine coupure dans la trame des questions, jusqu'alors centrées sur des études générales et plus ou moins structurées. Le film, qui dresse un portrait de l'itinérance autochtone en suivant le point de vue de deux témoins de l'intérieur, Autochtones itinérants à Montréal, propose en effet une inversion du regard par rapport aux réflexions formulées jusque-là. Ce point de vue des individus sur leur propre situation, beaucoup moins dramatique qu'on pourrait l'imaginer de prime abord, est venu orienter le débat dans une tout autre direction, donnant en même temps une nouvelle valeur aux discussions communes. C'est de cette redirection qu'il sera question dans cette dernière partie.

Les oubliés présente d'abord un portrait sensible de l'itinérance, en suivant la route de deux Autochtones. Le film se compose de moments d'entrevue avec les deux hommes, entrecoupés d'images de leurs milieux de vie, ainsi que d'entrevues complémentaires avec des intervenants en itinérance, eux-mêmes Autochtones pour la plupart. Dans sa visée initiale, ce documentaire montre une réalité qui existe à Montréal en suivant les perceptions et l'action de gens qui la vivent. De manière générale, le film présente des individus relativement bien adaptés à leur condition, et prompts à démontrer une certaine fierté par rapport à leur identité autochtone. Deux aspects de leur discours retiendront l'attention : d'une part, les deux hommes parlent de liberté; de la liberté que leur confère la vie à la rue par rapport à leur « vie d'avant ». D'autre part, aucun d'eux ne s'identifie directement à l'itinérance, préférant faire référence par exemple au terme de « nomade », qui semble les rapprocher de leur culture. On dénote ainsi chez eux un certain rapport à la tradition et un sentiment d'appartenance à la culture qui perdurent même dans l'itinérance. Les deux hommes confirment par ailleurs le constat de plusieurs études, selon lequel les Autochtones vivant à la rue auraient tendance à se regrouper et à tisser des liens entre eux.

Ces deux particularités du discours sont vite apparues comme des enjeux de questionnement pour les participants et participantes. Que penser d'un tel regard sur l'itinérance? Comment l'expliquer? Comme Donat Savoie le précisait le matin même, en référence à l'itinérance inuit, les individus peuvent avoir de la difficulté à s'identifier comme « itinérants », parce que l'image elle-même ne colle pas aux modalités de leur expérience et de leurs conditions de vie. Par-delà cet aspect culturel, le documentaire de Michèle Rouleau fait place à la réflexion introspective. Cette prise de parole nous rappelle ainsi que l'itinérance est aussi un choix de vie, une décision assumée par des individus, même si le choix s'effectue bien souvent entre deux maux. Comment inclure une telle dimension dans l'étude de l'itinérance, et de l'itinérance autochtone en particulier?

Pour Shirley Roy, cette place accordée à la parole démontre la complexité du phénomène de l'itinérance par-delà l'explication fondée sur les seules causes ou déterminants structurels. Un documentaire comme celui de Michèle Rouleau est productif, et bienvenu dans le monde de la recherche, parce qu'il nous rappelle que l'itinérance est d'abord vécue par des individus, à qui il importe par ailleurs d'accorder le droit à la réappropriation et la reconstruction de la réalité face aux déceptions et aux discriminations vécues au quotidien. Qu'elle nous surprenne ou pas, la voix des personnes en situation d'itinérance, autochtones ou non, comporte une dimension d'authenticité qui demande à être prise au sérieux. À l'encontre d'un tel argument, Jean Leclair tient à préciser cependant que l'authenticité peut, elle aussi, être structurelle, entendu par-là que les individus forgent toujours leur identité et leur parole au sein du monde et des institutions de la société, selon certaines contraintes d'adaptation qui ne sont pas sans

compter dans la description d'un phénomène. Sans s'opposer nécessairement, ces deux points de vue renvoient toutefois à des différences d'accent difficilement conciliables. À cette opposition théorique entre les deux chercheurs, Christopher McAll répond en insistant justement sur la dimension du rapport entre les causes individuelles et sociales auxquelles semble faire référence chacun des arguments : peut-on nommer un tel rapport?

Cette question essentielle s'éclairera de certains points importants soulevés par l'assemblée. Par exemple, en insistant sur la dimension relationnelle dans l'itinérance des femmes et des jeunes autochtones, la stagiaire Julie Perreault marquait l'importance des relations humaines, de la famille et de la culture dans la détermination de cet « entre » que constitue le rapport entre les individus et les structures sociales. La prise en compte de cette dimension sur tous les fronts de l'itinérance (incluant ses causes, ses formes, et les voies de sortie privilégiées par les individus et les communautés), chez les femmes et les jeunes à tout le moins, nous interpelle en outre sur l'inadéquation ou les limites essentielles des catégories conventionnelles pour comprendre la complexité du phénomène. Celles-ci tendent trop souvent à individualiser la question de la désaffiliation, au risque de manquer des éléments de solution qui viseraient l'environnement social immédiat des individus.

La problématisation de tels rapports entre l'individu et les structures sociales se retrouve par ailleurs en filigrane des présentations de Carla Gamarra, sur les pensionnats et les effets des pensionnats sur les individus et les communautés, et de Nadja Palomo et Rolando Labrana, sur les jeunes de la rue et les droits de la personne. Leurs propos insistaient, d'une part, sur les stratégies de résilience et d'adaptation manifestées par les individus au sein même de l'expérience des pensionnats ou de la vie à la rue et, d'autre part, sur l'éclairage que les stratégies individuelles peuvent apporter quant aux réponses déployées (ou à déployer) par les instances ou communautés autochtones, face aux traumatismes intergénérationnels. Les travaux documentaires des trois stagiaires révèlent en ce sens un mouvement dynamique entre les déterminants personnels et structurels de l'itinérance, visible sur le plan des causes aussi bien que des solutions à l'itinérance. Un tel mouvement démontre l'importance du lien social et de la culture dans la formation de l'identité, mais aussi l'impact de l'action personnelle sur la réappropriation de l'environnement et la reconstruction des communautés de vie.

De telles questions sont importantes, et pourraient servir à comprendre l'enjeu de l'« injustice historique », que pose par exemple une approche de l'itinérance autochtone éclairée par la problématique des droits de la personne et des collectivités (*human rights*). La question du droit au logement social se pose de la même manière. Comme discuté précédemment, et quoiqu'il demeure toujours un enjeu important, le logement n'est pas le seul facteur déterminant de l'itinérance autochtone. Ni simple cause, ni solution en soi, le logement est davantage qu'un lieu physique, accessible ou non. Il constitue un espace relationnel tangible, influencé par plusieurs dynamiques sociales et culturelles.

1.4 Perspectives

Trois grands thèmes se dégagent donc en conclusion de cet atelier d'échange et de partage du 26 août 2010 sur la condition itinérante parmi la population autochtone. L'influence du colonialisme sur les causes structurelles se perçoit d'abord à travers les formes de l'itinérance inuit, au Nunavik et à Montréal, ainsi que dans l'expérience commune d'un « traumatisme intergénérationnel » chez les Premières Nations, en lien notamment avec le régime des pensionnats. Les questions du territoire et du logement se posent ensuite comme un deuxième vecteur du phénomène. Celui-ci détermine des formes propres de l'itinérance autochtone au

Canada et à travers le monde, dont un phénomène de « mouvance circulaire » chez les Inuit, une « itinérance spirituelle » chez les Aborigènes australiens, ainsi que la formation d'une « culture de la rue » au Mexique. L'introduction d'une dimension personnelle et identitaire de l'itinérance, par l'intermédiaire du documentaire *Les oubliés*, de la cinéaste Michèle Rouleau, conclut finalement cette journée. La projection du film aura provoqué des discussions majeures, remettant à l'ordre du jour la question du lien entre les facteurs individuels et structurels de l'itinérance.

Outre ces trois grands thèmes, qui correspondent grosso modo au contenu des discussions, rappelons aussi les éléments autour desquels ont tourné les échanges. La question « comment comprendre l'itinérance? » implique d'abord de s'entendre sur les termes mêmes de la question : comment la poser, en mobilisant quelles ressources, et selon quelle perspective? En contexte autochtone, les études de Peter Menzies sur l'itinérance des hommes des Premières Nations, comme plusieurs autres interventions, nous invitent à insister sur l'agencement des dimensions individuelle, familiale, communautaire et territoriale, ce à quoi l'enjeu de « l'itinérance spirituelle » nous convie.

Des pistes de réflexions et de recherche se dégagent clairement, et pourront servir à orienter des études à venir sur le phénomène de l'itinérance autochtone au Québec. Nous en rendons compte ici sous forme de points synthétiques et de questions.

- L'itinérance spirituelle sa nature, ses causes, son rapport au territoire. Ce problème se pose-t-il ou non en contexte canadien et québécois?
- Le problème du logement au Nunavik. Comment se manifeste-t-il? Quelles sont ses causes les plus importantes? Comment en parler?
- Le phénomène de la « mouvance circulaire » chez les Inuit est-il le seul résultat de la pénurie de logements? Comment le phénomène se décline-t-il chez les peuples des Premières Nations? Comment répondre à cette forme spécifique d'itinérance et concevoir des mesures d'action immédiates et à long terme?
- Qu'est-ce que l'itinérance cachée? Quelles sont ses formes particulières, chez différents groupes (femmes, jeunes, hommes, aînés, etc.), et selon les régions (nord, sud, etc.)?
- Comment prendre en compte la résilience et l'expérience des individus dans l'étude de l'itinérance? Comment faire jouer les facteurs structurels et conjoncturels dans des études à courte et à longue portée?
- La dimension relationnelle : comment comprendre le poids des liens sociaux, familiaux et culturels pour expliquer différentes déclinaisons de l'itinérance chez les peuples autochtones.
- Comment poser la question de l'itinérance autochtone, selon quel regard? Avec quels objectifs?
- Comment considérer l'intrication des dimensions individuelle, familiale, sociale et nationale pour une compréhension holiste et culturellement pertinente de l'itinérance chez les Autochtones?
- Les réalités de la vie dans la rue : quelles différences entre les Autochtones et non-autochtones? Quels sont les besoins spécifiques en matière d'intervention et de prévention? Comment évaluer les ressources disponibles et en concevoir de nouvelles?

Documents cités dans la première partie

CANADA. 1996. *Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones. Volume 1 : Un passé, un avenir*. Gouvernement du Canada, Ottawa.

DION STOUT MADELEINE ET GREGORY KIPLING. 2003. *Peuples autochtones, résilience et séquelles du régime des pensionnats*. Ottawa : Fondation autochtone de guérison.

AUSTRALIAN HUMAN RIGHTS AND EQUAL OPPORTUNITY COMMISSION. 2008. *Homelessness is a Human Right Issue*. Australian Human Rights and Equal Opportunity Commission, Sydney.
http://www.hreoc.gov.au/human_rights/housing/homelessness_2008.html

MENZIES PETER. 2009. Homeless Aboriginal Men: Effects of Intergenerational Trauma, in Hulchanski David *et al.* (dir.), *Finding Home: Policy Options for Addressing Homelessness in Canada*. Toronto: City Centre, University of Toronto.

STAVENHAGEN RODOLFO. 2010. Cómo hacer para que la Declaración sea efectiva, in C. Charters et R. Stavenhagen (dir.), *El desafío de la Declaración. Historia y futuro de la Declaración de la ONU sobre Pueblos Indígenas*. Copenhague: Eks-Skolens Trykkeri.



Deuxième partie :
Fiches d'information sur le phénomène de
l'itinérance en contexte autochtone à travers le
monde

Le phénomène de l'itinérance chez les Autochtones. Une approche systémique des causes

Alexandre Germain, candidat au doctorat au département de science politique de l'UQAM, stagiaire DIALOG
avec la collaboration de Carole Lévesque et Anne-Marie Turcotte, Institut national de la recherche scientifique

Comprendre le phénomène

Alors que l'itinérance chez les Autochtones augmente au Québec, le phénomène reste très peu étudié. Les données existantes sont insuffisantes pour établir un état des lieux étoffé. Les différentes formes sous lesquelles se présente l'itinérance rendent d'ailleurs son dénombrement difficile. Dans ce contexte, beaucoup d'énergies sont mises dans la définition et dans la gestion du problème. Il en découle deux conséquences. Premièrement, les débats entourant la définition de l'itinérance conduisent souvent à appréhender le problème dans sa globalité, alors que la compréhension des particularités des Autochtones quant à leurs façons de concevoir et de vivre l'itinérance doit d'abord passer par une approche prenant en compte des formes plus spécifiques du phénomène. Deuxièmement, la gestion du problème de l'itinérance consiste à offrir des services pour en sortir, mais une stratégie gagnante de lutte à l'itinérance doit aussi, et en premier lieu, inclure des éléments de prévention qui s'attaquent aux sources du phénomène.

Il est devenu impératif de mieux comprendre le phénomène pour mieux cibler les actions. En matière de prévention, l'itinérance est trop aisément associée à un problème de logement. Pourtant, les facteurs menant à l'itinérance autochtone trouvent leur origine à la fois dans le parcours individuel et dans le contexte sociétal, et ont souvent peu à voir avec la question de l'accès au logement. La compréhension des causes devient primordiale.

Dans une perspective systémique, deux catégories de causes, en interaction l'une avec l'autre, mènent à l'itinérance : les causes structurelles et les causes conjoncturelles. L'objectif de cette fiche est d'exposer les racines historiques de la marginalisation des Autochtones, de laquelle on ne peut dissocier le phénomène croissant de l'itinérance. Ces facteurs historiques engendrent des formes spécifiques d'itinérance dont nous donnons certains exemples : l'itinérance spirituelle et la mouvance circulaire.

Comment remédier au problème ?

Les notions d'itinérance spirituelle et de mouvance circulaire nous invitent à réfléchir au problème de l'itinérance au-delà des questions d'accès au logement et de penser la problématique en incluant les personnes à risque. De plus, le lien existant entre les causes structurelles et conjoncturelles de l'itinérance nous oblige à penser le problème à la fois sur le plan sociétal et sur le plan individuel. Cette reconnaissance des facteurs structurels s'inscrit dans la même démarche intellectuelle que la recherche sur les déterminants sociaux de la santé.

Ceci nous amène à faire la distinction entre les mesures de prévention et les mesures d'intervention dans la lutte à l'itinérance. Les mesures d'intervention concernent les causes conjoncturelles, en agissant avec l'individu pour réduire les incitatifs à l'itinérance et en favorisant la transition vers une vie « normale ». Les mesures de prévention impliquent plutôt des changements structurels qui peuvent contribuer à atténuer le phénomène.

L'itinérance spirituelle

Ce concept provient d'Australie, où le phénomène de l'itinérance chez les Autochtones constitue un problème en plusieurs points comparables avec les situations observées au Canada : « *To be homeless (...) means to be without country; to have no such set of intimate connections, to have an incomplete identity and only a set of unanswered questions about who one's ancestors were and what the meaning of their country was* » (Memmott et al. 2003: 14). La portée spirituelle de la condition itinérante peut dériver :

- 1) d'une séparation avec le territoire traditionnel
- 2) d'une rupture des liens familiaux ou de parenté
- 3) d'une crise d'identité liée à une perte de repères identitaires

L'itinérance spirituelle crée les conditions propices à un ensemble de comportements pathologiques pouvant mener à la rue et que l'on reconnaît dans l'étude réalisée par Deb Sider auprès de la communauté de Sioux Lookout en Ontario (2005).

La mouvance circulaire

Les problèmes sociaux et économiques vécus dans les communautés peuvent inciter des personnes à se déplacer vers la ville : une situation qui engendre une baisse de la population dans plusieurs communautés. Arrivées en ville, certaines ne trouvent pas ce qu'elles cherchent et rencontrent des difficultés d'insertion en lien avec l'absence de repères familiers, la nostalgie de sa communauté, le racisme et la discrimination. Ces difficultés sont accentuées par l'absence de réseau familial et social d'entraide. Certaines personnes choisissent alors de revenir dans leur communauté mais, à leur retour, elles redécouvrent les problèmes ayant entraîné leur départ, en plus d'être confronter souvent à de nouvelles difficultés. La mouvance entre la ville et la communauté fait en sorte que l'individu se sent incomplet, peu importe où il se trouve. La mouvance circulaire favorise parfois le maintien d'un réseau social d'entraide et de soutien, mais elle se fait au prix d'un sentiment d'incomplétude et, surtout, d'une vulnérabilité matérielle qui peut mener la personne sur le chemin de l'itinérance.

Facteurs historiques : les politiques d'effacement

Les politiques d'effacement trouvent leur origine dans la mission salvatrice du christianisme et dans la mission civilisatrice de l'impérialisme colonial. Avec la fin de la rentabilité du commerce des fourrures et l'incompatibilité des économies traditionnelles et coloniales, le besoin d'assimiler les peuples autochtones s'est étendu à tous les domaines de l'expérience humaine. Ceci a eu pour effet de dévaloriser les cultures autochtones et de créer un sentiment d'infériorité et d'impuissance chez les individus. La *Loi sur les Indiens* symbolise l'ultime effort global, par la société canadienne, d'assimiler les sociétés autochtones par aliénation territoriale, culturelle et identitaire.

L'aliénation territoriale

Cette aliénation découle des efforts constants pour réduire la base territoriale des nations et tribus autochtones et anéantir leur souveraineté sur le territoire. Ceci s'est produit graduellement avec l'occupation illégale des terres, la mise en réserve, le non-respect des traités ou encore leur interprétation unilatérale, les réinstallations et autres procédés. La Confédération marque la fin d'un système tripartite Couronne-Colonie-Autochtones et concrétise la mise à l'écart des Autochtones dans les processus décisionnels. Les Autochtones ont ainsi été exclus du pacte et l'administration des terres de la Couronne a été accordée aux provinces. La *Loi sur les Indiens* est venue formaliser le processus de cession des terres de réserves, ce qui a engendré, par l'émancipation notamment, la réduction ou la disparition d'un grand nombre d'entre elles.

L'aliénation culturelle

L'aliénation culturelle a d'abord consisté en de nombreuses mesures visant à sédentariser les Autochtones, à leur faire adopter les mœurs euro-canadiennes et à interdire des pratiques traditionnelles comme les danses et les potlachs, dans le but de favoriser leur civilisation graduelle. La Loi sur les Indiens a intégré l'Acte pourvoyant à l'émancipation graduelle, de 1869, lequel permettait l'ingérence dans l'exercice de l'autonomie gouvernementale des nations et tribus. Pour les inciter à adopter un gouvernement « responsable », la structure du Conseil de bande, l'autorité d'un agent des Affaires indiennes et le système judiciaire canadien leur ont été imposés. Parmi toutes les pratiques visant à faire sortir les peuples autochtones de leur état « primitif », les pensionnats représentent le plus tragique des moyens employés. Des générations d'Autochtones ont été soumises à ce régime par lequel les enfants étaient retirés de leur milieu, contraints d'abandonner leur langue et instruits de la supériorité de la civilisation moderne. Le système a été aboli en 1996, mais les conséquences en ont été funestes : « Depuis, de nombreux survivants adultes, de même que les familles et les collectivités qu'ils ont réintégrées, continuent de présenter une multiplicité de symptômes tragiques qui sont la manifestation des "tortures muettes qui persistent dans nos communautés." » (CRPA Vol. I : 409)

L'aliénation identitaire

Cette aliénation s'est faite de plusieurs manières. D'abord, avec la Confédération, par l'abandon de la relation de nation à nation entre la Couronne et les nations et tribus autochtones, qui devaient dès lors s'adresser à un fonctionnaire canadien plutôt qu'au chef de l'État. Puis, avec la Loi sur les Indiens, par l'imposition de la norme patrilinéaire pour définir l'identité « indienne », par la mise en tutelle et par l'idée d'émancipation. La mise en tutelle, qui a transformé les Autochtones en pupilles de l'État et leur refusait le statut de citoyens, a contribué à les maintenir dans un état de dépendance dont les conséquences s'observent encore aujourd'hui. L'idée d'émancipation était conçue à l'origine comme un privilège accordé sur une base volontaire et visait l'intégration complète des Indiens à la société coloniale. Plus tard, dans l'Acte des Sauvages (nom original de la *Loi sur les Indiens*), l'émancipation devient obligatoire pour tout Indien qui entreprend des études universitaires. De plus, les femmes mariées à un non-Indien, ainsi que leurs enfants, sont privés du statut. Ces dispositions à l'égard des femmes ont été maintenues jusqu'en 1985. Encore aujourd'hui, seules les autorités fédérales peuvent conférer le statut d'Indien.

Sources documentaires :

CANADA. 1996. *Commission royale sur les peuples autochtones. Rapport. Volume I, « Un passé, un avenir ».*

MEMMOTT PAUL, LONG STEPHEN AND CATHERINE CHAMBERS. 2003. *Categories of Indigenous 'homeless' people and good practice responses to their needs.* AHURI Positioning Paper No. 53: Australian Housing and Urban Research Institute, Queensland Research Center.

SIDER DEB. 2005. *A Sociological Analysis of Root Causes of Aboriginal Homelessness in Sioux Lookout, Ontario.* Rapport préparé pour The Canadian Race Relations Foundation. Sioux Lookout. 153 pages. [En ligne] <http://intraspec.ca/ePubRepSioLoo.pdf>. Consulté 2010-07-21.

Pensionnats indiens et condition itinérante

Carla Gamarra Flores, candidate au doctorat, département de géographie, Un. de Montréal, stagiaire DIALOG

Les pensionnats indiens étaient....

...des établissements d'enseignement fréquentés par des élèves autochtones, comprenant des écoles industrielles, des internats, des résidences d'élèves, des auberges de jeunesse, des centres d'hébergement, des internats, accueillant la plupart des élèves de jour, une association de deux ou de plusieurs catégories de lieux énumérés précédemment.

Les origines

La présence de pensionnats en Amérique du Nord remonte aux tout premiers jours de la colonisation par les Européens. Ce sont les ordres religieux qui ont ouvert des pensionnats dans un premier effort en vue de « christianiser » les populations locales. Le premier pensionnat destiné aux enfants autochtones a été créé par les Franciscains en 1620. Vers les années 1840, les tentatives entreprises par les Églises en vue de « civiliser » les Autochtones devinrent une question de politique d'État officielle. En effet, il se crée un partenariat entre le gouvernement fédéral et diverses institutions religieuses qui va durer environ 75 ans.

Les amendements de 1884 à la *Loi sur les Indiens* stipulaient que les enfants autochtones de moins de 16 ans devaient fréquenter les pensionnats. Les parents qui refusaient de collaborer étaient passibles d'une amende ou d'une peine d'emprisonnement. Bien que les enfants des Indiens inscrits aient toujours représenté la majorité des pensionnaires, de nombreux enfants métis ont été acceptés. Parallèlement, dans les années 1950, un réseau d'écoles a été mis sur pied dans le Nord, afin d'y placer des enfants inuit. Après avoir remplacé la stratégie d'assimilation par celle de la ségrégation, en 1969, le gouvernement fédéral mit un terme aux pensionnats des Églises et en assumait le contrôle direct. La plupart des pensionnats encore fonctionnels ont fermé leurs portes vers le milieu des années 1970. A la fin des années 1980, il ne restait que sept de ces institutions et la dernière a cessé ses activités en Saskatchewan en 1996.

Quelques chiffres

- 11 pensionnats étaient déjà été créés en 1880, ce nombre est passé à 45 en 1896.
- En 1930, 75 % des enfants autochtones âgés de 7 à 15 ans étaient inscrits dans l'un des 80 pensionnats ou écoles.
- 3841 autochtones habitaient dans les pensionnats.
- En 1991, environ 13 % de la population rurale autochtone s'est déclarée survivante du régime des pensionnats

Stratégies d'adaptation

Une discipline de fer s'appliquait dans les pensionnats. On limitait l'interaction avec la famille, interdisait l'usage des langues autochtones et dénigrait tous les aspects de la vie et des coutumes autochtones. La moindre transgression entraînait une agression verbale, physique ou sexuelle, ce qui créait un climat de terreur généralisé chez les pensionnaires. Afin de survivre, les pensionnaires développaient différentes stratégies d'adaptation :

- L'indifférence : certains survivants se sont éloignés avec efficacité de l'origine de leur douleur, en « se fermant », en ne faisant pas de plaisanteries et en se moquant des situations adverses.
- L'adaptation : impliquait la recherche de faveurs auprès de ceux qui détenaient le pouvoir.
- La réinterprétation : d'autres ont interprété les situations négatives en réagissant positivement lorsqu'ils étaient battus, en laissant de côté leurs illusions touchant des situations présentes ou futures.
- La résistance : elle se présentait sous deux formes : 1) la résistance indirecte, les actions cachées, comprenait le port d'un « masque » pour ne pas afficher ses véritables sentiments; 2) une résistance sourde, manifeste et exercée.

Après les pensionnats?

Depuis 1990, des survivants ont entamé des poursuites judiciaires contre le gouvernement canadien et les Églises. Une centaine de cas ont été réglés par le moyen d'une compensation financière et un traitement holistique. A partir de 1998, le gouvernement canadien adopte une nouvelle approche : l'établissement des projets de guérison holistique et met sur pied une « Commission de vérité et réconciliation ».

L'expérience des pensionnats ne peut pas être considérée comme la seule cause d'itinérance. Cependant, elle constituerait le déclencheur d'une série des conséquences funestes pour nombre d'Autochtones. Ces conséquences, alliées à des autres facteurs, formeraient un cercle vicieux qui pourrait trainer un individu autochtone vers l'itinérance.

Stratégies pour rompre le cercle

- La reconnaissance du problème
- La compréhension des facteurs de risque (externes et internes)
- Stratégies de guérison axées sur l'individu et sur les niveaux structureaux (cérémonies traditionnelles, séances de groupes psychoéducatives, contrer la discrimination)
- Stratégies de planification et de recherche
- Stratégies d'intervention
- Stratégies de suivi à long terme

Sources documentaires :

DION STOUT MADELEINE ET KIPLING GREGORY. 2003. *Peuples autochtones, résilience et séquelles du régime des pensionnats*. Fondation autochtone de guérison, Ottawa.

MENZIES PETER. 2009. Homeless Aboriginal Men: Effects of Intergenerational Trauma, in J. D. Hulchanski et al. (eds.), *Finding Home: Policy Options for Addressing Homelessness in Canada*, Toronto: Cities Centre, University of Toronto.

SIDER DEBRA. 2005. *A sociological analysis of root causes of aboriginal homelessness in Sioux Lookout Ontario*. The Canadian Race Relations Foundation.

La dimension relationnelle dans l'itinérance des femmes et des jeunes autochtones

Julie Perreault, candidate au doctorat, département d'études politiques, Université d'Ottawa, stagiaire DIALOG

LA PLACE DU RELATIONNEL DANS LA COMPRÉHENSION DU PHÉNOMÈNE DE L'ITINÉRANCE DANS LE CAS DES FEMMES ET DES ENFANTS

La dimension relationnelle de l'itinérance est omniprésente dans la littérature qui traite des femmes et des jeunes Autochtones, mais elle reste assez peu prise en compte dans l'analyse et dans la description du phénomène. Pourtant, elle est une donnée primordiale du problème historique, structurel et individuel.

La dimension relationnelle comprend les relations de l'individu avec lui-même, les autres, l'environnement et le monde social; les relations des communautés Autochtones à l'histoire et à l'histoire de la colonisation; les mesures de guérisons, à la fois individuelles, collectives, familiales et spirituelles. La dimension relationnelle se retrouve donc à tous les niveaux du phénomène de l'itinérance, incluant les causes, les conditions, et les moyens de sortie déployés par les individus.

Comment expliquer qu'un tel aspect de l'itinérance soit si souvent négligé par la littérature conceptuelle? La réponse la plus simple soulignera un manque au niveau épistémologique; une incapacité de la conceptualisation ordinaire (occidentale) à saisir la réalité d'un phénomène complexe, qui dépasse toujours la responsabilité d'individus isolés. Or, concevoir une dimension relationnelle de l'itinérance, c'est d'abord reconnaître l'importance des relations humaines pour l'équilibre des sociétés et des individus.

Selon Battiste et Henderson (2000), les systèmes de la pensée et des savoirs traditionnels autochtones admettent déjà une dimension relationnelle, et qui plus est dynamique et holiste, des sociétés humaines. Ils s'éloignent en ce sens de l'individualisme méthodologique et de la conception publique de la personne qui informent les politiques publiques en matière d'itinérance. Comprendre l'itinérance des femmes et des jeunes autochtones, c'est aussi saisir les limites de cette approche individualiste en contexte contemporain.

LA DIMENSION RELATIONNELLE PRÉSENTE UN POTENTIEL D'INNOVATION SCIENTIFIQUE ET SOCIALE

La dimension relationnelle permet de jeter un regard général plus positif sur le phénomène de l'itinérance. Elle transfère le poids de la désaffiliation sociale de l'individu à l'environnement plus large auquel il participe, et permet d'entrevoir des solutions aux lieux mêmes des problèmes.

L'itinérance des femmes et des jeunes Autochtones montre clairement comment certains facteurs de vulnérabilité peuvent se transformer en facteurs de force et de résilience personnelle.

La dimension relationnelle permet :

- 1) D'expliquer à la racine certains facteurs clés de l'itinérance autochtone, tels la violence familiale, les traumatismes intergénérationnels liés à l'histoire de la colonisation (pensionnats, services de la protection de l'enfance, racisme systémique), les processus d'aliénation identitaire et culturelle, les pertes de repères historiques et éducationnels, etc.
- 2) De caractériser l'expérience actuelle des femmes et des jeunes de la rue, pour qui le soutien communautaire, le maintien, et la création de nouveaux liens sociaux demeurent un enjeu fondamental.
- 3) De comprendre les mesures d'aide et d'*empowerment* trouvées par les individus pour survivre dans la rue et/ou sortir de l'itinérance.
- 4) De saisir l'importance des processus de guérison, individuels et collectifs, dans la lutte contre l'itinérance. L'individu gagne sa force du sol des relations qu'il nourrit et dont il se nourrit.

La dimension relationnelle de l'expérience humaine est complexe, tout comme les processus d'individualisation et de socialisation auxquels elle se rattache. Mesurer l'itinérance à l'aune d'une telle dimension, c'est admettre la réalité temporelle et réversible d'un phénomène qui se déploie à l'échelle des vies humaines, familiales et collectives. L'itinérance des femmes et des jeunes Autochtones montre l'urgence de réapprendre l'interaction nécessaire entre chacune de ces dynamiques.

Source documentaire :

BATTISTE MARIE AND JAMES Y. HENDERSON.2000 *Protecting Indigenous Knowledge and Heritage. A Global Challenge*, Saskatoon, Purich Publishing Ltd.

Pénurie de logement au Nunavik et itinérance chez les Inuit

Anne-Marie Turcotte, étudiante au baccalauréat en anthropologie, Université de Montréal, stagiaire DIALOG

La pénurie de logements au Nunavik est souvent citée par les autorités locales comme cause principale de l'envergure du phénomène de l'itinérance chez les Inuit. Sans contredit, la crise du logement au Nunavik et le surpeuplement des habitations qui en résulte constituent un problème d'importance en matière de santé publique. Bien que le phénomène de l'itinérance ne puisse être attribuable à un facteur unique, il demeure que la situation du logement unique du Nunavik nécessite une attention particulière afin de mieux traduire les particularités inuit quant à la façon de concevoir et de vivre l'itinérance.

Historique des interventions gouvernementales d'aide à l'habitation au Nunavik

Années 1950

- Amorce d'un long processus de sédentarisation pour les Inuit
- Aide gouvernementale (par l'entremise du ministère des Affaires indiennes et du Nord Canada-MAINC) offerte sous forme de matériaux
- Abris sommaires qualifiés de « matchbox » sans eau ni électricité
- Les logements deviennent vite surpeuplés

Années 1960

- Le MAINC déploie des efforts considérables pour améliorer les conditions d'habitation des Inuit

Années 1970

- Le MAINC construit près de 800 logements dans les 13 communautés existantes
- Le surpeuplement des logements provoque leur détérioration rapide

La Convention de la Baie-James et du Nord québécois (CBJNQ) (1975)

- Il s'agit du premier traité moderne signé avec des Autochtones au Canada
- Les Cris et les Inuit acquièrent d'importantes responsabilités en matière d'éducation, de services de santé et services sociaux, d'administration, de chasse, de pêche et de piégeage
- La Convention prévoit des structures administratives et des moyens financiers afin de s'acquitter de ces responsabilités

Le transfert de responsabilités (1981)

- Par une entente, le gouvernement du Canada transfère au gouvernement du Québec ses responsabilités en matière de logement au Nunavik
- Le Québec hérite de 800 logements construits par le MAINC
- Versement de 72M\$ au gouvernement du Québec pour permettre la rénovation et le développement du parc résidentiel

L'Entente-cadre Canada-Québec sur l'habitation sociale (1986)

- Orientation de l'aide financière vers les plus démunis
- Construction de 130 à 140 logements

L'Accord de mise en œuvre de la CBJNQ (1990)

- Accord entre gouvernement du Canada et la Société Makivik
- Le Québec n'est pas partie prenante de l'accord

Le désengagement fédéral (1993)

- Le fédéral annonce qu'il met fin à sa participation financière dans l'habitation sociale
- En vertu d'une entente spéciale, près de 200 logements seront ajoutés au parc immobilier

L'Entente-cadre concernant la région Kativik (1998)

- Important virage au niveau des relations Québec-Nunavik
- Responsabilisation et prise en charge accrue par les instances du Nunavik

Dans les années 1990, il en coûtait 3 fois plus cher pour construire un logement au Nunavik comparativement au reste du Québec

- En raison du pergélisol, les maisons doivent être construites sur pilotis ou sur le roc
- Il n'existe pas de réseau d'aqueduc ou d'égout et les maisons doivent être dotées de leurs propres réservoirs
- Il n'existe pas de réseau routier entre le Québec et le Nunavik ni entre les villages et le transport de matériel doit se faire par voie maritime ou aérienne
- Le gouvernement du Québec, par l'intermédiaire de l'AHQ, a construit et rénové plus de 1700 logements sociaux dans les 14 communautés du Nunavik entre 1981 et 2001 à un coût de plus de 300M\$.

Iglu qajaangituaq une maison inuit n'explosera pas

L'itinérance qui se manifeste dans les communautés nordiques prend une forme différente et moins visible que celle qui se manifeste plus au Sud. On qualifie cette itinérance de cachée. Le problème de l'itinérance cachée chez les Inuit est très mal compris. La difficulté prend racine dans la complexité de définir exactement ce que veut dire l'itinérance et les multiples formes qu'elle peut prendre. L'itinérance cachée s'applique à un segment de la population vulnérable qui souffre d'une insécurité face au logement. C'est un type d'itinérance plutôt invisible puisque les gens touchés font des allées et venues d'un logement d'ami à un autre (*couch surfing* ou *couch hopping*) ou encore vivent dans des logements surpeuplés ou insalubres. On dit en inuktitut: *Iglu qajaangituaq* (une maison inuit n'explosera pas) ce qui explique que dans la culture inuit, on laisse rarement des gens à la rue parce qu'on peut toujours leur faire de la place chez soi. Il devient donc extrêmement pertinent de se pencher sur le sujet de l'itinérance cachée dans un tel contexte culturel.

Aujourd'hui

Nombre de logements sociaux au Nunavik (2006)

Municipalité	Nombre de logements	Population
Akulivik	103	507
Aupaluk	42	174
Inukjuak	306	1597
Ivujivik	65	349
Kangihsualujjuaq	157	735
Kangihsujuaq	115	1605
Kangirsuk	122	466
Kuujuuaq	386	2132
Kuujuarapik	133	1517
Puvirnituq	297	1457
Quaqtaq	64	315
Salluit	209	1241
Tasiujaq	49	248
Umiujaq	76	390
Total	2124	12733

- Près de 90% du parc résidentiel est composé de logements sociaux
- Il n'existe pas de marché de logement locatif privé
- L'attente pour obtenir un logement peut atteindre des dizaines d'années et il devient quasi impossible pour une personne célibataire d'obtenir un logement puisque les familles seront toujours prioritaires
- En mars 2010 on estimait à 1000 le déficit de logement
- Le compte annuel de taxes municipales peut s'élever à 10 000\$ pour un logement de quatre chambres à coucher. On estime qu'au moins le quart des logements serait surpeuplé.
- Le taux de natalité élevé exerce une forte pression démographique menaçant d'aggraver le problème de pénurie de logements
- La population du Nunavik est très jeune; près de 60% de ses habitants sont âgés de moins de 25 ans
- Les programmes d'accès à la propriété offrent une aide pouvant aller jusqu'à 125 000 \$ et 75 % du coût des services municipaux pour une durée de 15 ans
- Il n'existe malgré tout que quelques dizaines de propriétaires - occupants au Nunavik

Source documentaire

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC. 2001. *Le logement au Nunavik*. Document d'information. SHQ.

La condition itinérante chez les Autochtones et la problématique des droits humains

Rolando Labraña, candidat à la maîtrise en études de l'environnement, Un. de Moncton, stagiaire DIALOG
Nadja Palomo, candidate à la maîtrise en géographie environnementale, Un. de Montréal, stagiaire DIALOG

Introduction

L'Assemblée générale qui a adoptée la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones se dit « préoccupée par le fait que les peuples autochtones ont subi des injustices historiques à cause, entre autres, de la colonisation et de la dépossession de leurs terres, territoires et ressources, ce qui les a empêchés d'exercer, notamment, leur droit au développement conformément à leurs propres besoins et intérêts » (Stavenhagen 2010). Ces injustices ont mobilisé les peuples autochtones pour l'élaboration des stratégies pour que leurs droits soient reconnus sur le plan international des droits humains. Actuellement, les documents les plus importants en regard de la reconnaissance des droits des peuples autochtones sont la Convention 169 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) (1989) et la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones (2007). Sur un plan local, étant donné également les luttes et les mobilisations des peuples autochtones, divers États font des efforts dans leurs documents constitutionnels en matière autochtone et multiculturelle pour la reconnaissance des droits autochtones (individuels et collectifs). Plus d'efforts sont cependant nécessaires pour faire face aux réalités de l'oppression expérimentée par les peuples autochtones

Problématique

Parmi les enjeux qui confrontent les peuples autochtones, et sur lesquels les États commencent à se pencher mais avec très peu d'effort, se trouvent l'itinérance. À titre d'exemple, les Commissions des droits humains de divers pays (dont le Mexique et l'Australie) recommandent fortement d'aborder l'itinérance en tant que droit humain, ceci afin de réduire l'itinérance non autochtone et autochtone. Cependant, la situation des populations itinérantes comme sujets de droit, s'oppose aux cadres internationaux, régionaux, et locaux des droits humains établis. En effet, plusieurs sociétés ne reconnaissent pas ces populations comme des sujets de droits individuels et collectifs avec égalité de conditions. En conséquence, les personnes qui expérimentent l'itinérance font face à diverses violations qui sont inscrites dans la déclaration universelle des droits humains de l'Organisation de Nations Unies (ONU).

Politiques publiques

Les politiques publiques pour réduire l'itinérance et la pauvreté doivent être abordées sous l'angle des principes des droits humains, tels qu'établis par la Déclaration universelle des droits humains, par la Convention 169 de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et par la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Les actions publiques qui cherchent à garantir un droit ne peuvent pas en bafouer un autre. Par conséquent, les politiques publiques ne doivent pas criminaliser la pauvreté. De plus, elles doivent chercher à défendre le principe de survie et de développement selon les intérêts et les visions du monde des populations itinérantes, ainsi que consolider les réseaux sociaux et familiaux créés par ces dernières.

Approche

Reconnaître les personnes itinérantes comme formant une population mixte (enfants, jeunes, autochtones, aînés, adultes, femmes). La reconnaissance d'une population mixte nous amène à prendre en compte des déclarations spécifiques pour chaque groupe. Par exemple, les droits établis par la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones font référence aux droits collectifs, à l'autodétermination, aux terres et territoires, et aux revivifications de leurs traditions culturelles et de leurs coutumes, etc.

D'après **Human Rights and Equal Opportunity Commission** (2008), une personne itinérante fait face à une diversité de violations de ses droits humains fondamentaux, tel que :

- le droit au logement
- le droit à un bon standard de vie,
- le droit à l'éducation,
- le droit à la liberté et à la sécurité de la personne,
- le droit à la vie privée,
- le droit à la sécurité sociale,
- le droit à la liberté de toute forme de discrimination,
- le droit de vote.

Recommandations

Réformes législatives en faveur des droits des populations de la rue :

- Modification des lois qui criminalisent les actions qui font partie de leur style de vie.
- Établissement de données statistiques fiables, précises et systématiques. Ces données doivent montrer la situation réelle à laquelle les itinérants sont confrontés, ainsi que les défis pour le développement de leurs droits individuelles et collectifs.
- Création de programmes holistiques avec un focus sur les Droits humains afin d'éviter la stigmatisation, la criminalisation et la discrimination des personnes.
- Création de programmes éducatifs de sensibilisation sur les droits des itinérants à l'intention des décideurs politiques. Ces programmes peuvent aussi s'adresser aux membres des diverses organisations non gouvernementales travaillant auprès des populations de la rue.

Sources documentaires :

HUMAN RIGHTS AND EQUAL OPPORTUNITY COMMISSION. 2008. Homelessness is a Human Rights Issue. En Ligne: http://www.hreoc.gov.au/human_rights/housing/homelessness_2008.html

STAVENHAGEN RODOLFO. 2010. Cómo hacer para que la Declaración sea efectiva. in C, Charters et R, Stavenhagen (Eds.). El desafío de la Declaración. Historia y Futuro de la Declaración de la ONU sobre Pueblos Indígenas. Eks-Skolens Trykkeri, Copenhague, Dinamarca.

Un regard sur les populations de la rue à Mexico

Rolando Labraña, candidat à la maîtrise en études de l'environnement, Un. de Moncton, stagiaire DIALOG

Nadja Palomo, candidate à la maîtrise en géographie environnementale, Un. de Montréal, stagiaire DIALOG

Introduction

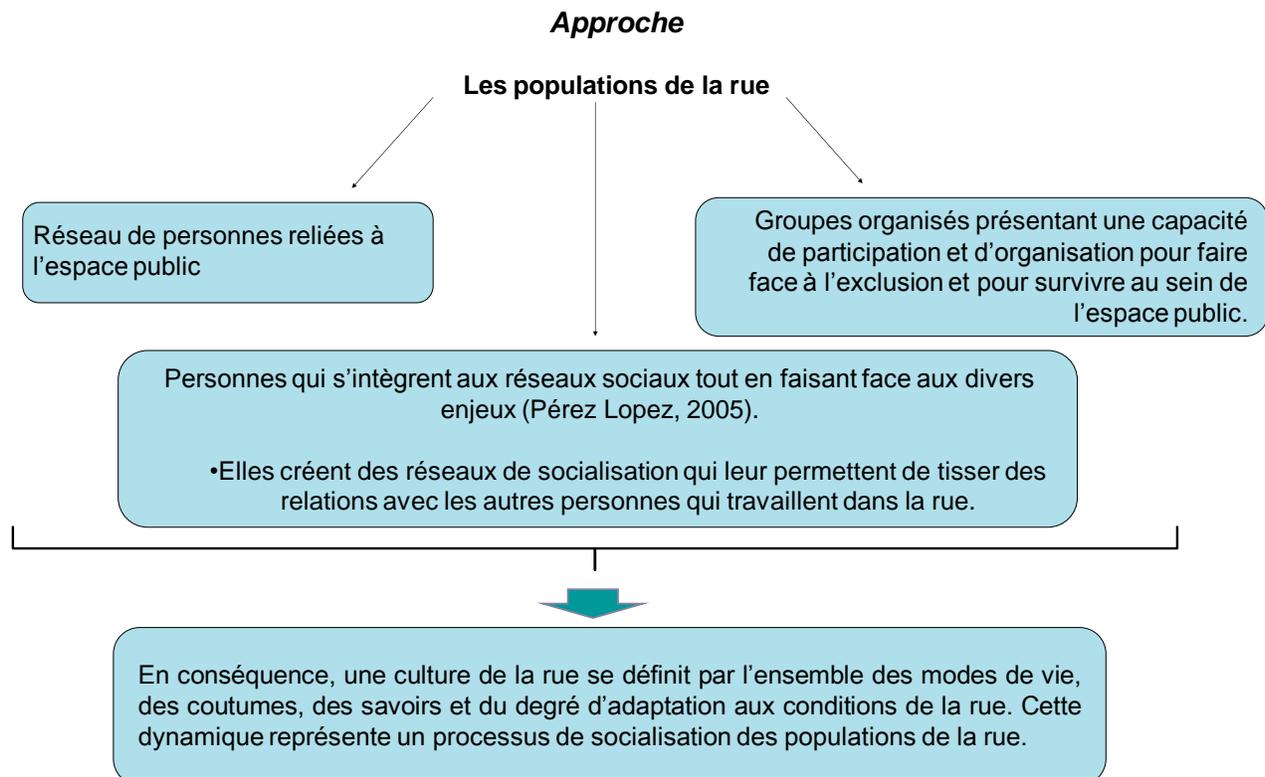
À Mexico, la présence d'une population autochtone significative (originaires et migrants), a obligé la ville à mettre en place des services visant la protection des droits des peuples autochtones, telle que la création du *Secretaría de Desarrollo Rural y Equidad para las comunidades* (Sederec) (Bureau de Développement rural et équité pour les communautés) en 2007. Ces services ont été principalement mis place à l'époque de la revendication des zapatistes en 1994 (López Villanueva, 2008). Cependant, les conditions d'inégalité sociale existantes à Mexico, voire de pauvreté extrême, ainsi que la polarisation économique, ont donné comme résultat des conditions d'exclusion sociale pour divers segments de la population qui ont alors cherché des alternatives de survie dans la rue.

La population de la rue est formée de plusieurs catégories de personnes (enfants, jeunes, autochtones, adultes, aînés), chacune avec une culture spécifique et qui survivent avec très peu de ressources face à l'adversité rencontrée dans la rue.

Cette population ne bénéficie pas des conditions minimales de respect en matière de droits civils, économiques, politiques, sociaux et culturels. Cette situation oblige une prise en compte des droits humains et une révision des politiques sociales adoptées à l'échelle internationale. Ces personnes sont généralement perçues par les institutions et les médias comme des *victimes* et comme des *sujets incapables* d'agir sur leur milieu de vie. Cependant, elles développent des connaissances et des aptitudes afin de pouvoir s'adapter à la rue et l'approprier dans la mesure du possible.

Caractéristiques sociologiques des populations de la rue

- 1) Démographie diverse et changeante; caractère actif
- 2) L'identité est formée autour de la rue et au sein d'une vulnérabilité sociale. Elle est soutenue par une autonomie personnelle, une participation de groupe et la recherche d'activités gratifiantes
- 3) Utilisation permanente de l'espace public



Pour les populations de la rue, l'espace public constitue un **milieu de vie**, un lieu où elles développent des **réseaux sociaux**, où elles créent et **partagent des savoirs** ainsi que des **ressources pour la survie**.

En effet, l'espace public représente un espace d'**appropriation**, d'**exploitation**, ainsi que de **conservation** de ce milieu de vie et de ses ressources.

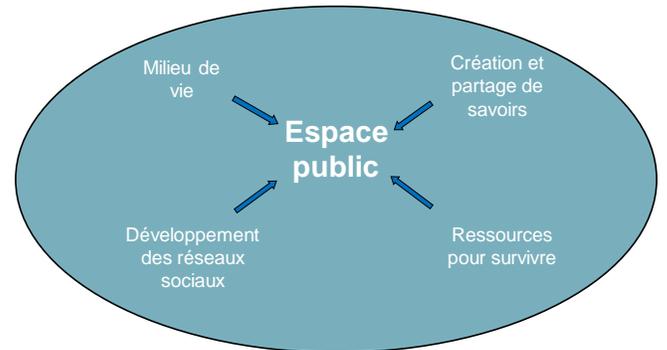
La **compréhension de la culture** de la rue est essentielle à la création de programmes efficaces de réinsertion sociale. De plus, la catégorie sociale constituée par les populations de la rue nous aide à porter un nouveau regard sur l'**exclusion**, la **discrimination**, la **tutelle**, la **démographie**, la **culture** et l'**identité**.

Recommandations

Pour en arriver à définir des politiques publiques efficaces, il est essentiel d'aborder les **populations de la rue en tant que populations mixtes**, ayant une culture et des styles de vie particuliers.

Il importe aussi de prendre en compte les dynamiques suivantes : la création de liens entre les personnes; les formes de communication; les apprentissages réalisés (les savoirs, les savoir-faire, les savoir-être); les avantages, les stratégies de survie et les enjeux et obstacles rencontrés. Il importe aussi de s'instruire des perceptions que les populations de la rue ont du milieu de vie où elles habitent.

Populations de la rue



Appropriation ↔ Exploitation ↔ Conservation

Sources documentaires :

COMISIÓN DE DERECHOS HUMANOS DEL DISTRITO FEDERAL (CDHDF). 2009. Capítulo 26. Derechos de las poblaciones callejeras (Capítulo 26. Derechos de las poblaciones de la rue) in *Programa de Derechos Humanos del Distrito Federal*: 817-842. México D.F. Servicios Editoriales : Solar.

COMISIÓN DE DERECHOS HUMANOS DEL DISTRITO FEDERAL (CDHDF). 2009. Capítulo 31. Derechos de las poblaciones callejeras", in *Diagnóstico de derechos humanos del Distrito Federal*: 727-748. México D.F. Servicios Editoriales : Solar.

PÉREZ LÓPEZ RUTH. 2005. S'appropriier la ville : pratiques spatiales des jeunes de la rue à Mexico, in N. Hossard et M. Jarvin (dir.) *C'est ma ville! De l'appropriation et du détournement de l'espace public*. Paris: L'Harmattan.

LÓPEZ VILLANUEVA ADOLFO. 2008. *Pueblos originarios, políticas públicas y derechos humanos*. Comisión de derechos humanos del distrito federal. En ligne: <http://www.cd hdf.org.mx/index.php?id=dfego08lopezvillanueva>

Le logement social n'est pas un luxe. Le cas des Maoris en Nouvelle-Zélande

Jean-Luc Ratel, candidat au doctorat en administration et évaluation
en éducation, Université Laval, stagiaire DIALOG

Quelques faits à propos des Maoris

- Ils représentent 14,6 % de la population de la Nouvelle-Zélande, soit 565 329 personnes en 2006
- 35 % des Maoris ont moins de 15 ans (22 % pour tout le pays)
- 27,9 % (15 ans et plus) a une formation postsecondaire (40 % pour tout le pays)
- Taux de chômage (15 ans et plus) est de 11,0 % (5,1 % pour tout le pays)
- Revenu médian (15 ans et plus) de 20 900 \$ (24 400 \$ pour tout le pays)
- 84,4 % de la population maorie vit en zone urbaine
- 24,3 % réside à Auckland (métropole), soit 11,1 % de la population
- L'urbanisation s'est surtout développée à partir des années 1950
- 23,7 % de la population peut soutenir une conversation en langue maorie.
- L'organisation sociale repose sur le whanau (famille élargie), le hapu (regroupement de plusieurs whanau) et le iwi (tribu ou regroupement de plusieurs hapus). Une marae est un lieu de rassemblement utilisé à des fins sociales, spirituelles et culturelles. On en trouve en milieu rural et urbain.

Sous un angle politique et juridique

- Le Traité de Waitangi (signé en 1840) accorde une protection juridique (reconnue formellement dans le cadre du Waitangi Treaty Act de 1975) aux Maoris face aux agissements de l'État néozélandais concernant plusieurs aspects de leurs droits, notamment ceux ayant trait au territoire.
- Le Tribunal de Waitangi peut être saisi de toute demande de la part des Maoris relative au non-respect des droits inscrits au Traité.
- Sur les 120 sièges du Parlement (unicaméral) 7 sont réservés aux députés maoris.
- Le Maori Party existe depuis 2004 et compte actuellement 5 députés au Parlement, dont 2 agissent à titre de ministres dans la coalition gouvernementale dirigée par le National Party.

Programmes d'aide en matière de logement social

- Même si les Maoris sont fortement urbanisés, les programmes d'aide au logement qui leur sont spécifiquement destinés concernent essentiellement ceux qui habitent les territoires maoris (zones rurales).
- Le programme *Kainga Whenua Loan* est destiné aux habitations en territoire maori. Puisque ces terres sont en propriété collective, il permet de ne considérer que la maison (non le terrain) comme garantie de prêt (alloué par la Kiwi Bank), à condition que la maison soit facilement délogeable (pour une éventuelle saisie) et que le futur propriétaire détienne une licence d'occupation du territoire. Il n'y a aucun dépôt à verser jusqu'à concurrence d'un prêt de 200 000 \$.
- Il remplace en quelque sorte le *Papakāinga Housing Scheme* qui a connu des difficultés notamment en raison du dépôt à verser initialement. Il existe aussi des programmes d'aide « universels » auxquels les Maoris peuvent soumettre une demande. On offre des prêts ou garanties de prêt pour une maison sur un terrain privé ou encore pour des rénovations.
- En milieu urbain, les Maoris doivent se tourner vers les programmes d'aide « universels » offerts par *Housing New Zealand* et certaines autorités locales. Il s'agit essentiellement de logement social (state house) et de supplément de revenu pour aider à défrayer le coût d'un logement privé. Le coût des *state houses* est fixé selon le revenu (pour les plus pauvres) ou selon le marché (pour les autres).

Situation du logement

- On note une nette diminution du nombre de ménages maoris surpeuplés depuis une vingtaine d'années, mais 12,9 % (2006) se retrouvent toujours dans cette situation, soit environ deux fois et demie la moyenne nationale.
- 9,5 % des locataires maoris affirment avoir subi de la discrimination dans l'obtention d'un logement (privé), mais seulement 0,7 % des locataires Pakeha (origine européenne) sont dans la même situation.
- Les logements sont devenus de moins en moins abordables au fil des ans, surtout à partir des années 1990. En 1988, 8 % des ménages maoris consacraient plus de 30 % de leur revenu au logement; en 2007, cette proportion était de 21 %. Cette tendance s'observe pour tous les groupes ethniques, mais affecte évidemment davantage ceux qui sont plus défavorisés, comme les Maoris.
- Les Maoris représentent 38,0 % des locataires de *Housing New Zealand* en 2009, soit plus de deux fois leur poids démographique. Ils composent également 27,0 % des bénéficiaires du supplément de revenu destiné au logement (dans le secteur privé).

Logement et itinérance

- Même si peu de recherches ont été faites sur l'itinérance maorie spécifiquement, on mentionne ce phénomène dans presque toutes les publications sur l'itinérance à cause de leur surreprésentation. Des études estiment même que cette surreprésentation peut atteindre de 10 à 20 fois la proportion des personnes itinérantes qui ne sont pas maories.
- On traite cependant surtout de l'itinérance primaire (n'avoir aucun toit) présente dans les milieux urbains, mais très peu de l'itinérance secondaire et tertiaire (disposer d'un logement insalubre et/ou non garanti), qui est aussi très répandue chez les ménages vivant en territoire maori (milieu rural).
- Le *home* (foyer) chez les Maoris est intimement relié à la terre. Les définitions dominantes de l'itinérance ne peuvent pas toujours s'appliquer car elles insistent plutôt sur l'absence d'un logement adéquat, négligeant la dimension territoriale chère aux Maoris.
- Bien que les programmes gouvernementaux ne répondent pas spécifiquement aux besoins (notamment culturels et spirituels) des Maoris, les politiques publiques « universelles » d'aide au logement exercent une grande influence sur l'accessibilité à un logement adéquat, surtout chez les locataires en milieu urbain. Le fait d'offrir une sécurité de logement est un facteur-clé dans la prévention de l'itinérance (en amont), mais aussi dans son traitement (en aval).
- À Wellington, le *Margin Project* est souvent cité en exemple puisque la ville met à la disposition de personnes itinérantes un certain nombre de logements sociaux pour les aider à sortir de la rue, en collaboration avec des organismes communautaires qui travaillent à leur réinsertion sociale.

Sources documentaires :

AUCKLAND REGIONAL COUNCIL. 2003. Auckland Regional Affordable Housing Strategy. Auckland: ARC.

BUSCH-GEERTSEMA VOLKER 2005. « Does Re-Housing Lead to reintegration? Follow-up Studies of Re-Housed Homeless people », *INNOVATION - The European Journal of Social Science research* 18(2): 205-226.

GRIBC D., ISHIZAWA H. AND CROTHERS C. 2009. « Ethnic Residential Segregation in New-Zealand, 1991-2006 », *Social Science Research* XXX: 1-14.

HOUSING NEW ZEALAND. 2010. *New-Zeland Housing report 2009/2010: Structure, Pressures and Issues*. Wellington, NZ. En ligne : <http://www.dbh.govt.nz/UserFiles/File/Publications/Sector/pdf/2009-2010-nz-housing-report.pdf>

KEARNS R. 2006. « Places to Stand but Not Necessarily to Dwell: The Paradox of Rural Homelessness in New Zealand », in Paul Milbourne (dir.). *International Perspectives on Rural Homelessness* : 247-260. Londres et New York: Routledge.

LEGGATT-COOK CHEZ. 2007. *Homelessness in New Zealand – A Discussion and Synthesis of Research Findings*. Rapport préparé pour Methodist Mission Northern. Auckland. 102 p.

MOYLE N. 1997. *The City is Home*. Mémoire de maîtrise (Geography). University of Canterbury, Christchurch.

MURPHY L. (2003) Reasserting the 'Social' in Social Rented Housing: Politics, Housing Policy and Housing Reforms in New Zealand, *International Journal of Urban and Regional Research* 27 (1): 90-101.

O'CONNELL M. 2003. Responding to Homelessness : An Overview of US and UK policy interventions. *Journal of Community and Applied Social Psychology* XIII : 158-170.

Réformes des années 1990

- Jusqu'en 1992, le loyer des locataires des state houses (propriété publique) était fixé selon leur revenu annuel (maximum de 25 %), indépendamment de la valeur réelle du logement.
- De 1992 à 1999, les loyers furent fixés uniquement en fonction de la valeur du marché, alors que Housing New Zealand avait comme mandat premier la rentabilité. On n'offrait que des suppléments de revenu pour le logement (public ou privé).
- Le prix des logements a augmenté en flèche et contraint bon nombre de locataires à déménager dans des zones périphériques meilleur marché (ségrégation spatiale), affectant particulièrement les Maoris.

Depuis les années 2000

- Sous un seuil de faible revenu, le loyer d'un state house est fixé selon le revenu du locataire (maximum 25 %).
- Au-dessus de ce seuil, il est fixé selon le prix moyen du marché et le revenu du locataire : plus le revenu est élevé, plus on atteint le prix moyen du marché (maximum permis).
- Un supplément de revenu est disponible pour les locataires du secteur privé (seulement), calculé selon leur revenu et le prix moyen du marché selon le type d'habitation.

| Troisième partie : Dossier documentaire |

3.1 Résumés des mémoires déposés par les instances autochtones lors de la Commission des affaires sociales du gouvernement québécois sur le phénomène de l'itinérance

ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR. 2008. *Mémoire. Le phénomène de l'itinérance chez les Premières Nations au Québec*. Présenté à la Commission des Affaires sociales, Québec, 40 p.

CENTRE D'AMITIÉ AUTOCHTONE DE MONTRÉAL. 2008. *Mémoire déposé dans le cadre des Audiences publiques de la Commission des affaires sociales sur le phénomène de l'itinérance*. Centre d'amitié autochtone de Montréal, Montréal, 13 p.

CENTRE D'AMITIÉ AUTOCHTONE DE QUÉBEC. 2008. *Mémoire. L'itinérance chez les Autochtones en milieu urbain*. Présenté à la Commission des Affaires sociales, Québec, 15 p.

CENTRE D'AMITIÉ AUTOCHTONE DE VAL-D'OR. 2008. *Le phénomène de l'itinérance au Québec : Val-d'Or et les Premières nations*. Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or, Mémoire présenté à la Commission des affaires sociales, Val-d'Or, 23 p.

REGROUPEMENT DES CENTRES D'AMITIÉ AUTOCHTONES DU QUÉBEC. 2008. *Mémoire sur le phénomène de l'itinérance chez les Autochtones en milieu urbain*. Présenté dans le cadre de la Commission des Affaires sociales sur le phénomène de l'itinérance, Québec, 20 p.

RÉSUMÉ PAR IOANAT COMAT

Déposé en 2008 dans le cadre des consultations chapeautées par la Commission des Affaires sociales sur le phénomène de l'itinérance, ce mémoire fait état de la position de l'Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador dans l'optique de construire un « partenariat de gouvernement à gouvernement concernant le développement de politiques et de mesure » en la matière (APNQL 2008 : 3). Le document est organisé en deux sections : la première dégage les facteurs explicatifs du phénomène de l'itinérance dans le profil socio-économique des Premières Nations; la seconde détaille l'enquête menée par l'APNQL dans l'optique de documenter cette condition dont la spécificité en contexte autochtone reste peu connue.

En dépit de certains points communs partagés avec la situation des itinérants allochtones, notamment concernant la forte représentation, jugée inquiétante, des mères monoparentales, le portrait dressé met en lumière les inégalités dont sont victimes les Premiers Peuples en comparaison du reste de la population. Certains milieux de vie propres aux sociétés autochtones contribuent à l'existence d'obstacles sociaux et économiques qui rendent les personnes issues des Premières Nations plus vulnérables à l'itinérance, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des communautés. La crise du logement joue à cet égard un rôle crucial. La mise en réserve dans des villages aux prises avec une pénurie de logements, généralement pointés pour leur vétusté, mais aussi la difficile accession à la propriété résultant de l'insaisissabilité des terres réservées, constituent autant de facteurs structurels (car liés à l'application de la *Loi sur les Indiens*) qui dans un contexte de croissance démographique exponentielle précipitent le surpeuplement des villages et de ses corollaires (promiscuité, violences de tout ordre, voire toxicomanie). Le taux de placement élevé dont font l'objet les enfants des Premières Nations, et dont « résulte un déracinement culturel qui contribue à la perte de l'identité et des traditions des Premières Nations » (p. 14), est également significatif à cet égard, d'autant plus que le surpeuplement constitue un frein à l'adoption dans des familles d'accueil situées en communauté.

Ce contexte difficile explique le choix de partir pour la ville où les chances « d'atterrir dans la rue sont d'autant plus [grandes] » (p. 14). Précipitée par la pauvreté, l'exclusion sociale ou encore par les ruptures scolaire, amoureuse et familiale, l'hypermobilité (entre les villes et les régions rurales, ainsi qu'à l'intérieur des villes) est ainsi présentée comme un facteur déterminant du phénomène d'itinérance, non sans rappeler qu'il relève parfois de l'ordre des problèmes de santé. En revanche, si la pauvreté n'est pas l'exclusivité de la situation en communauté, l'itinérance ne se manifestera pas de la même façon en dehors ou au sein de ces dernières. On note par exemple une prédominance d'hommes itinérants en communauté alors qu'en ville, spécifiquement à Montréal, les femmes vont être surreprésentées. C'est d'ailleurs ce que confirme, dans la seconde partie du mémoire, les résultats des consultations menées auprès de la plupart des collectivités autochtones du Québec (Cris et Inuit exceptés) sous la forme d'un sondage destiné aux directeurs des services sociaux et de santé, qu'ils œuvrent en milieu urbain ou en réserve. Le point de vue des intervenants nous apprend que les jeunes, les personnes toxicomanes ainsi que celles porteuses de maladie (tuberculose,

VIH) représentent des enjeux prioritaires en matière de lutte contre l'itinérance. La santé, particulièrement les troubles psychosociaux, constitue une pierre angulaire de cette problématique et nécessite une attention accrue de la part des pouvoirs publics.

En somme, la particularité première de ce phénomène chez les Premiers Peuples est le fait de facteurs sociohistoriques et culturels puisque, « sans contredit, l'héritage de la colonisation et la mise en œuvre de la loi sur les Indiens [ont], à toute fins pratiques, empêché le développement économique de leurs communautés et contribué à l'instauration d'un régime basé sur la dépendance » (p. 17). Le problème de l'autonomie économique permet d'introduire l'idée que les gouvernements des Premières Nations sont sous-financés. Ce faisant, parce que ce phénomène est un enjeu de sécurité et de santé publique, il appelle une volonté politique d'allouer davantage de ressources dans les services tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des communautés. C'est pourquoi l'APNQL recommande (p. 30) :

- Que la résolution du problème de l'itinérance soit sous la responsabilité des Premières Nations;
- Que les gouvernements provincial et fédéral appuient l'APNQL sur la base d'un partenariat;
- Que les représentants de l'APNQL ou leurs mandataires fassent partie du processus d'élaboration de politiques et de mesures gouvernementales, et ce, dès le départ;
- Que le gouvernement provincial consente à l'adaptation des mesures gouvernementales aux besoins et réalités des Premières Nations;
- Que le gouvernement consente à créer un poste de pivot au sein de la CSSSPNQL pour faire la liaison entre les différents partenaires et les services offerts par les Premières Nations et la province;
- Que le gouvernement provincial permette aux représentants officiels des Premières Nations d'être représentés aux tables interministérielles et dans les différentes instances où sont élaborés les politiques, les plans d'action, les stratégies et les mesures gouvernementales qui ont une incidence sur les Premières Nations;
- Que le gouvernement provincial travaille en collaboration avec les Premières Nations pour qu'elles obtiennent les fonds qui leur permettront d'atteindre la parité avec la population québécoise au niveau du logement, des services sociaux et de santé.



RÉSUMÉ PAR ANNE-MARIE TURCOTTE

Ce mémoire déposé par le Centre d'amitié autochtone de Montréal (CAAM) dans le cadre des audiences publiques de la Commission des affaires sociales sur le phénomène de l'itinérance en 2008 propose une brève vue d'ensemble de la situation de l'itinérance autochtone à Montréal. Le CAAM expose sa mission, donne un aperçu de ses activités et services et dresse le portrait de l'itinérance telle que vécue par les Autochtones à Montréal. Le mémoire se termine par des recommandations basées sur l'expérience interne du Centre ainsi que sur un modèle développé par le Centre d'amitié autochtone de Vancouver.

Depuis déjà 50 ans, le Mouvement des centres d'amitié autochtones est présent à l'échelle nationale. Au Québec, le Mouvement est actif depuis plus de 40 ans; huit centres d'amitié autochtones (CAA) sont établis au sein de la province. Ces derniers constituent non seulement des points de services pour les Autochtones en milieu urbain, mais aussi des organismes d'apprentissage et de formation. Depuis leurs débuts, les CAA ont lancé d'importantes initiatives ayant mené à la mise sur pied de nombreux programmes et services pour les Autochtones urbains. Initialement situé sur la rue Bishop à Montréal, le CAAM est graduellement devenu, après quelques déménagements, un lieu de rassemblement et le point de services de la clientèle itinérante et à risque du centre-ville. Le centre offre aujourd'hui une quantité de services dont un centre de jour, une patrouille de rue (projet Ka'washse), un système de référence et d'aiguillage en milieu urbain et un centre inter-bande des jeunes de Montréal. Le CAAM est toutefois préoccupé par l'ampleur qu'a dû prendre le service de première ligne, laissant peu de place à sa mission initiale c'est-à-dire une intervention culturellement adaptée, holistique et favorisant l'*empowerment* de toute la population autochtone.

Les Autochtones constituent le segment de la population canadienne connaissant la plus forte croissance. Ils constituent également le segment le plus jeune. À l'heure actuelle, plus de 54 % de la population autochtone demeure en milieu urbain et ce chiffre ne cesse de croître. La réalité urbaine des Autochtones au Québec se distingue du reste du Canada en partie parce que le phénomène est plus récent que dans l'ouest du pays. Suite à une consultation et à une évaluation des besoins, il appert que le décloisonnement des services offerts par les diverses organisations favoriserait une meilleure communication entre les différents acteurs et permettrait d'orienter les actions dans une vision commune. Le Centre d'amitié autochtone de Vancouver apparaît comme un modèle dont le CAAM pourrait s'inspirer pour son plan de redressement. La situation de ce centre en périphérie de la ville de Vancouver lui permet d'offrir des services aux familles tout en maintenant un service satellite aux populations marginalisées du centre-ville.



RÉSUMÉ PAR IOANA COMAT

Ce mémoire expose la situation à laquelle est confronté le Centre d'amitié autochtone de Québec (CAAQ) en matière d'itinérance. Dans un premier temps, et à partir d'un retour succinct sur l'histoire de l'organisation, le document fait état des différents programmes entrepris en matière de formation et d'employabilité, de culture et de services communautaires ainsi que d'hébergement, ce dernier point faisant par la suite l'objet d'une attention centrale au sein du mémoire considérant la spécificité de la problématique traitée. La question de l'itinérance est préalablement amenée à travers un profil général des Autochtones en milieu urbain. Partant du constat que ce phénomène est relativement peu documenté, le portrait dressé dégage deux pistes de compréhension. Le mémoire insiste en effet sur la nature « cachée » de ce phénomène, les Autochtones se tournant préférentiellement vers leur parenté dans l'optique de se loger plutôt que d'avoir recours aux ressources institutionnelles disponibles. À ce point s'ajoute la nature « provisoire » de cette condition, résultante des aller-retour répétés « de saison en saison et d'année en année » entre ville et communauté (CAAQ, 2008 : 7). Ces deux caractéristiques amènent les auteurs à postuler la reproduction d'une forme de nomadisme séculaire. Ainsi présentée, l'itinérance chez les Premiers Peuples revêt des formes qui sont associées à des différences culturelles qui rendent inadéquates les modalités de l'aide généralement proposées aux personnes allochtones. Le mémoire poursuit en mentionnant tant « les préjugés, la discrimination voire parfois le racisme » qui ponctuent l'expérience urbaine de nombreux autochtones dans leur accession au logement comme aux services destinés à faciliter leur intégration en ville (p. 9). À ces difficultés s'additionnent des facteurs tels que le faible taux de scolarisation, la non-possession de papiers d'identité indispensables pour recevoir l'aide sociale ou encore les décalages culturels et sociaux entre la vie en ville et en communauté. À ce propos, le document insiste fortement sur les représentations négatives dont sont victimes les Autochtones.

Conscient des embûches jalonnant la trajectoire des nouveaux arrivants à Québec, le CAAQ entend proposer des réponses tenant compte des besoins de chacun. Ces derniers sont d'ordre essentiel (nourriture, vêtement, hébergement, logement), psychologique et thérapeutique, social, éducatif, juridique (par exemple lorsqu'il s'agit d'obtenir une carte de statut ou simplement une carte d'identité), professionnel (soutien à la recherche d'emploi) ou encore en matière de santé (aiguillage vers les services appropriés). À partir du bilan quantitatif des demandes présentées au Centre, le mémoire déplore le manque de moyen financier du CAAQ qui voit paradoxalement ses fonds diminuer alors même que le nombre de personnes dans le besoin est en constante augmentation. La problématique de l'hébergement des Autochtones à Québec constitue une question cruciale en regard du sous-financement de l'organisation. Le CAAQ a en effet mis sur pied un centre d'hébergement temporaire appelé l'Auberge du Nord disposant de 15 chambres et proposant des repas. Or, les besoins en matière de logement de dépannage sont de quatre à cinq fois supérieurs à la capacité de l'Auberge, qui devrait également consacrer en permanence trois chambres aux situations d'urgence, ce qui n'est pas le cas faute de moyens. Par ailleurs, le mémoire insiste sur la collaboration entre le CAAQ et la Corporation Waskahegen, organisme ayant pour mission d'offrir aux Autochtones hors réserve des logements convenables à prix modiques. Présent dans plusieurs centres urbains de la province, le projet dans la ville de Québec a pâti d'obstacles sociopolitiques qui ont menacé sa réalisation. En dépit du fait qu'un terrain avait déjà été acheté, la construction du logement a été rendue impossible en raison de la mobilisation du voisinage ainsi que du refus d'octroyer les permis de construire de la part de la municipalité.

Cet exemple illustre davantage l'ignorance dont font preuve les autorités publiques lorsqu'il s'agit de participer à la résolution des problèmes posés par la pénurie de logements en contexte autochtone. C'est pourquoi, en réponse aux défis posés par la « réalité migratoire autochtone en milieu urbain », le CAAQ formule les recommandations suivantes (p. 14) :

- À l'intérieur des programmes généraux répondant aux problèmes de l'itinérance, que le gouvernement du Québec soutienne un programme spécifique réservé aux itinérants autochtones du Québec. Ce programme spécifique devrait être géré par les organismes compétents tels les centres d'amitié, qui possèdent une expertise pertinente dans les services rendus aux autochtones;
- Que le gouvernement du Québec établisse un programme de soutien à long terme pour maintenir les services essentiels aux autochtones migrants en zones urbaines;
- Que le gouvernement du Québec soutienne la Corporation Waskahegen lorsqu'elle veut ériger ses projets de construction pour autochtones hors réserve;
- Que le gouvernement du Québec rende accessible et permanent un financement dévolu à l'hébergement de dépannage pour Autochtones en transition dans les zones urbaines.



RÉSUMÉ PAR ANNE-MARIE TURCOTTE

Le mémoire déposé par le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or à la Commission des Affaires sociales du Québec est un complément aux autres mémoires déposés par les instances autochtones. Il ajoute sa voix pour revendiquer un accès à un logement décent et abordable, tant pour les Autochtones vivant sur réserve que hors réserve, tout en se penchant plus spécifiquement sur l'itinérance qui affecte les membres des Premières Nations à Val-d'Or.

Longtemps considérée par certains comme un « modèle d'intégration des Autochtones », la ville de Val-d'Or est aujourd'hui confrontée à de nouveaux défis compte tenu du mouvement d'urbanisation des Autochtones qui s'accroît. La population autochtone de Val-d'Or est passée de 2,5 % de la population totale en 1990 à 6,2 % en 2006. À cette population résidente s'ajoute la population algonquine des communautés avoisinantes (Lac-Simon et Kitcisakik) et la nation crie dont les membres séjournent régulièrement en ville pour recevoir des services de santé. On appelle Val-d'Or la « métropole » autochtone du Nord.

Passer de « ville hôte » des communautés autochtones, en particulier des Cris de Eeyou Istchee amenant dans leur sillage des bénéfices économiques concrets, à « ville d'adoption » pour les Cris et les Algonquins place les autorités municipales devant l'obligation de revoir les rapports entre ses citoyens. D'autre part, les Autochtones qui vivent en ville sont confrontés à un système social qui leur est étranger avec des barrières difficiles à surmonter telles que la langue, les préjugés, ainsi que le manque de compréhension de leurs caractéristiques et de leurs réalités spécifiques. Être démuné en ville n'a pas la même conséquence et signification si l'on est Autochtone ou non-autochtone.

Depuis 35 ans, le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or est l'organisme vers lequel se tournent naturellement les Autochtones pour venir chercher des services en milieu urbain dans les différents domaines de leur vie, quel que soit leur âge. Pour contribuer de manière notable à réduire la vulnérabilité des Autochtones en milieu urbain, ses intervenants ont développé une approche holistique de la santé, culturellement adaptée, et ce, avec certains partenaires comme la maison d'hébergement pour femmes victimes de violence, le centre d'accueil pour les sans-abris, les travailleurs de rues, etc.

Cependant, devant le phénomène croissant de l'itinérance chez les Autochtones à Val-d'Or, le centre d'amitié entrevoit mettre à jour son approche d'intervention et adopter l'approche *outreach* afin de créer un lien avec les gens de la rue. Deux pistes de solution sont alors proposées : la création de liens concrets entre les intervenants du centre et ceux du programme « travailleurs de rues » et une action concertée de tous les organismes et groupes communautaires concernés pour combler le « vide » en services pour cette population.

Finalement, réitérant sa conviction que les Premières Nations sont les mieux placées pour agir en première ligne auprès des leurs, le Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or demande l'appui du gouvernement du Québec pour obtenir :

- Une reconnaissance du travail du Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or;
- Un renouvellement de la Stratégie des partenariats pour la lutte à l'itinérance (SPLI) du gouvernement du Canada;
- La reconduction du Programme achat-rénovation d'infrastructures communautaires afin de rebâtir la Piaule de Val-d'Or;
- La reconduction du programme « AccèsLogis » afin de permettre la réalisation de projets de logements sociaux pour les autochtones en milieu urbain.
- L'inclusion des réalités des Autochtones vivant en milieu urbain au deuxième plan de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale du gouvernement du Québec.
- La reconnaissance officielle du potentiel que représente la main-d'œuvre autochtone dans le Pacte pour l'emploi du gouvernement du Québec.



RÉSUMÉ PAR ANNE-MARIE TURCOTTE

La mission du Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ) est de militer en faveur des droits et des intérêts individuels et collectifs des Autochtones composant avec la réalité urbaine. Elle s'articule à deux niveaux : premièrement, le RCAAQ appuie le développement et la mise en œuvre de projets et programmes d'envergure provinciale et offre un support sous différentes formes aux huit centres d'amitié autochtones du Québec regroupés sous sa bannière; deuxièmement, le RCAAQ représente tous les centres à l'échelle provinciale et nationale et construit des partenariats avec diverses instances, à la fois autochtones et non autochtones. La question de l'itinérance affectant la population autochtone vivant en milieu urbain est une réalité quotidienne puisque les centres d'amitié relèvent quotidiennement les défis liés à ce phénomène grandissant qui revêt plusieurs formes.

Formant environ 3 % de la population canadienne, les peuples autochtones représentent 10 % de la population itinérante du Canada, donc trois fois plus que les allochtones. Il y a une couleur autochtone à l'itinérance qui s'explique par les conditions particulières vécues par les membres des Premières Nations. Ces conditions ne sont pas seulement d'ordre économique, mais aussi social, politique et culturel. Par ailleurs, les Autochtones ayant à composer avec la réalité urbaine représentent 37 % de tous les Autochtones du Québec. Ce contexte les place dans une position particulièrement vulnérable, qui peut les conduire à vivre des formes de « grande pauvreté » ainsi qu'à connaître « une détérioration du lien social ». Les Autochtones en milieu urbain se retrouvent face à de multiples « ruptures » si caractéristiques de l'itinérance contemporaine : affectives, économiques et culturelles. Au point de départ, ce phénomène peut prendre chez les Autochtones urbains la forme particulière « d'errance », étape vers l'itinérance chronique, qui s'exprime par une forme d'exclusion sociale, la difficulté à acquérir un domicile fixe, souvent même par l'incapacité à intégrer un lieu de résidence stable. Certains relient cette tendance de l'errance à certaines traditions culturelles liées au mode de vie nomade du passé; elle est cependant vécue aujourd'hui très difficilement. Considérant l'itinérance comme une « rupture du lien social », le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec formule des recommandations, dans le but d'affronter plus spécifiquement le problème de l'itinérance autochtone :

- Que le mouvement des centres d'amitié autochtones du Québec soit identifié comme un acteur privilégié à l'intérieur même des plans d'action du gouvernement du Québec;
- Que soient formalisés et renouvelés les engagements du Forum socioéconomique des Premières Nations par des protocoles de services entre les centres d'amitié autochtones et les différents ministères du gouvernement du Québec;
- Que soit confirmé le renouvellement de l'initiative des partenariats de lutte contre l'itinérance;
- Qu'une étude soit réalisée permettant d'identifier des stratégies d'intervention adaptées à la réalité autochtone sur la base d'une philosophie holistique de l'*empowerment* autochtone afin d'optimiser la complémentarité avec les partenaires du réseau québécois;
- Que le gouvernement encourage le développement de logements sociaux dans différentes villes du Québec pour la population autochtone.

3.2 Ouvrages clés sur le phénomène de l'itinérance en contexte autochtone à travers le monde

- DISTASIO JINO, SYLVESTRE GINA ET SUZAN MULLIGAN. 2005. *Home is Where the Hearth is and Right now that is Nowhere. An Examination of Hidden Homelessness Among Aboriginal Peoples in Prairie Cities*. Winnipeg: Institute of Urban Studies.
- MEMMOTT PAUL, LONG STEPHEN ET CATHERINE CHAMBERS. 2003. *Categories of Indigenous « homeless » people and good practice responses to their needs. Positioning Paper*. AHURI Positioning Paper No. 53: Australian Housing and Urban Research Institute, Queensland Research Center, 69 p.
- MEMMOTT PAUL, LONG STEPHEN ET CATHERINE CHAMBERS. 2003. *Categories of Indigenous « homeless » people and good practice responses to their needs. Final Report*. AHURI Final Report No. 49: Australian Housing and Urban Research Institute, Queensland Research Center, 51 p.
- MENZIES PETER. 2009. Homeless Aboriginal Men: Effects of Intergenerational Trauma, in Hulchanski David *et al.* (dir.), *Finding Home: Policy Options for Addressing Homelessness in Canada*. Toronto: City Centre, University of Toronto.
- SIDER DEBRA. 2005. *A Sociological Analysis of Root Causes of Aboriginal Homelessness in Sioux Lookout, Ontario*. Rapport préparé pour The Canadian Race Relations Foundation, Sioux Lookout, 153 p.
- SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC. 2001. *Le logement au Nunavik. Document d'information*. SHQ, Québec.

RÉSUMÉ PAR ANNE-MARIE TURCOTTE

Cette étude examine le phénomène de « l'itinérance cachée » chez les Autochtones urbains des Prairies (Winnipeg, Saskatoon et Régina). On cherche à identifier les caractéristiques et les circonstances particulières entourant la population d'itinérants cachés, les facteurs ayant contribué à provoquer leur situation ainsi que les programmes d'aide qui leur sont destinés. Le rapport prend la forme d'une revue de littérature suivie d'un survol des méthodes de recherche pour enfin conclure avec une discussion sur les résultats et certaines recommandations. Le problème de l'itinérance cachée chez les Autochtones est très mal compris. La difficulté prend racine dans la complexité première de définir exactement ce que veut dire l'itinérance et les multiples formes qu'elle peut prendre. L'expression « itinérance cachée » s'applique à un segment de la population vulnérable et souffrant d'une insécurité face au logement. Ce type d'itinérance est invisible puisque les gens touchés font des allers et retours d'un logement d'ami à un autre ou encore vivent dans des logements surpeuplés ou insalubres. Il est toutefois particulièrement pertinent de se pencher sur ce sujet dans un contexte autochtone où les réseaux de support familial et communautaire sont des composantes intrinsèques du système de valeurs. Qu'il s'agisse de la population autochtone ou encore de la population itinérante, il est important de réaliser que l'on fait face à des groupes complexes et hétérogènes. Les communautés autochtones sont caractérisées par un haut degré de différenciation entre les différents groupes (Premières Nations, Métis et Inuit). Pour ce qui est de la population itinérante, on a assisté récemment à sa diversification et on peut aujourd'hui y retrouver des hommes, des femmes, des enfants, des aînés ainsi qu'un nombre croissant de familles.

Après des années de marginalisation sociale et économique, les Autochtones se retrouvent aujourd'hui aux prises avec des défis substantiels concernant le logement en milieu urbain. Dans les trois villes étudiées, la surpopulation des logements représentait un problème important. Lorsqu'interrogés, les participants à l'enquête ont identifié des lacunes dans la disponibilité de logements abordables, une absence de réseaux de support, un manque d'information et de la discrimination institutionnelle. Bien des participants ont manifesté un sentiment de perte de contact avec leur vraie nature ou encore avec leur culture lorsqu'ils sont éloignés de leur communauté. La mobilité (mouvance) circulaire entre la ville et la communauté d'origine afin de maintenir un réseau social et culturel se manifeste donc comme une composante vitale du maintien de l'identité autochtone. D'un autre côté, la migration entre milieu rural et milieu urbain crée une tension entre la capacité de trouver un logement approprié dans la ville et le lien avec la communauté. La relation entre mobilité et difficulté d'accès au logement est indéniable; toutefois, il serait réducteur de considérer cette problématique uniquement sous un angle économique. Bien qu'il existe des services destinés aux itinérants, il a été constaté que les Autochtones n'utilisaient pas des services qui ne leur étaient pas spécifiquement destinés ou encore s'ils n'y retrouvaient pas d'intervenants autochtones. Enfin, la plupart des programmes sont plutôt des services d'urgence qui interviennent beaucoup trop tard alors qu'il pourrait y avoir des programmes axés sur la prévention. Afin d'éliminer l'itinérance cachée, une approche holistique ainsi qu'un plan et des objectifs à long terme menant à une solution permanente en rapport avec le logement sont donc à préconiser.

MENZIES PETER. 2009. Homeless Aboriginal Men: Effects of Intergenerational Trauma, in D. Hulchanski et al. (dir.), *Finding Home: Policy Options for Addressing Homelessness in Canada*. Toronto: City Centre, University of Toronto.

RÉSUMÉ PAR CARLA GAMARRA FLORES

Peter Menzies, lui-même un Autochtone anishnawbek, commence par nous présenter les politiques sociales canadiennes qui ont marqué l'histoire des peuples autochtones. Il nous montre comment ces politiques continuent de bouleverser la vie des Autochtones en favorisant l'héritage des traumatismes. Des exemples sont documentés : la *Loi sur les Indiens*, l'expérience des pensionnats, et l'intégration des enfants autochtones dans les écoles publiques. Ces mesures, appelées « the Sixties Scoop » ont engendré l'assimilation, la ségrégation, la perte des repères culturels et spirituels et la perte du sentiment d'appartenance, en plus de tous les sévices physiques, sexuels et psychologiques subis.

Ce type de politiques a laissé un profond vide culturel chez les Autochtones. Ils deviennent des « pommes » : rouges/autochtones à l'extérieur, mais blancs à l'intérieur. En conséquence, ils ne ressentent aucune connexion avec un groupe culturel en particulier. Ces politiques ont affecté plusieurs générations d'Autochtones et leurs effets constituent un héritage lourd à porter. Des milliers d'Autochtones traumatisés sont ainsi peu aptes à fonctionner efficacement au sein de la société dominante, des Autochtones extrêmement dépendants des institutions sociales et qui éprouvent de nombreux problèmes de dépendance de substances, de dépression et d'anxiété.

Les résultats de l'étude mettent en évidence quatre types indicateurs d'un traumatisme intergénérationnel chez les itinérants autochtones rencontrés :

- Indicateurs individuels : perte du sens d'appartenance, soit à une famille ou à une communauté, soit à une culture ou à une nation; sentiment d'abandon, perte de repères culturels, épisodes de fugue, incapacité de maintenir des relations intimes, orienté juste sur le court terme, manque d'amour propre, faible niveau d'éducation, alcoolisme, toxicomanie, problèmes avec la justice, problèmes de santé mentale.
- Indicateurs familiaux : violence familiale, absence des liens émotionnels, négation de l'héritage culturel, perpétuation de stéréotypes négatifs, problèmes d'alcool et toxicomanie non dissimulés et qui se répètent de génération en génération.
- Indicateurs communautaires : problèmes d'alcool et toxicomanie non dissimulés, incapacité à récupérer des membres, niveau bas de capital social. Menzies rappelle que les programmes holistiques ne donnent pas les résultats attendus si la communauté n'est pas saine.
- Indicateurs nationaux : généralisation des stéréotypes négatifs de la part des médias, politiques sociales qui contribuent à la perpétuation de la colonisation, manque de soutien à l'autodétermination des peuples autochtones.

L'analyse des données recueillies auprès de son échantillon a amené l'auteur à élaborer le modèle du traumatisme intergénérationnel (MTI) en s'inspirant de l'approche culturelle autochtone de la « roue de la médecine ». Semblable approche prône un équilibre entre les quatre niveaux sur lesquels se construit l'être autochtone : individuel, familial, communautaire et national. C'est au niveau national (le niveau de l'État) que la rupture se fait sentir, entraînant dans son sillage une détérioration des trois autres niveaux.

Recommandations de l'auteur

- Les gouvernements municipaux et provinciaux doivent considérer la nécessité de créer des services culturellement adaptés, principalement destinés à la population autochtone urbaine;
- Le MTI peut être adapté pour comprendre d'autres problèmes sociaux comme la violence familiale et le suicide;
- Une approche holistique, qui considère l'imbrication des quatre niveaux identifiés, est nécessaire;
- Des programmes à long terme qui incluent la famille et la communauté doivent être mis en œuvre;
- Les liens entre l'individu, la famille, la communauté et la nation autochtone doivent être reconstruits.



MEMMOTT PAUL, LONG STEPHEN ET CATHERINE CHAMBERS. 2003a. *Categories of Indigenous « Homeless » People and Good Practice Responses to Their Needs*. AHURI Positioning Paper No. 53: Australian Housing and Urban Research Institute, Queensland Research Center.

MEMMOTT PAUL, LONG STEPHEN ET CATHERINE CHAMBERS. 2003b. *Categories of Indigenous « Homeless » People and Good Practice Responses to Their Needs*. AHURI Final Report No. 49: Australian Housing and Urban Research Institute, Queensland Research Center.

RÉSUMÉS PAR ALEXANDRE GERMAIN

Le *positioning paper* du Australian Housing and Urban Research Institute (AHURI) s'inscrit dans le cadre d'un projet de recherche visant à mieux cerner le phénomène de « l'itinérance » (*homelessness*) chez les Autochtones¹ et à évaluer le succès de différentes stratégies de réponse adoptées en Australie. Il donne donc un aperçu de la littérature et de la méthodologie et présente une revue préliminaire des catégories de l'itinérance autochtone. La revue des politiques publiques révèle une trop pauvre conceptualisation du phénomène de l'itinérance chez les Autochtones. Les auteurs font remarquer que l'itinérance n'est pas due uniquement à un manque de logement, d'où l'importance de dépasser les définitions limitées à la question du logement. Il est également inapproprié d'assimiler l'itinérance à un comportement antisocial qu'il faut réprimer; il importe de voir les besoins en santé et bien-être des personnes itinérantes.

En passant en revue les définitions de l'itinérance, les auteurs mentionnent que les définitions majoritaires (*mainstream*) de l'itinérance saisissent mal le phénomène chez les Autochtones. Les plus récentes définitions en contexte autochtone révèlent que le phénomène est multiscalaire et multidimensionnel. Les auteurs présentent donc cinq catégories d'itinérance (tirées de Keys Young 1998) qu'ils raffineront dans leur rapport final. Les auteurs identifient 15 types de réponse (ou stratégies d'intervention) à l'itinérance autochtone : 1) *Legislative approaches*; 2) *Patrols and Outreach services*; 3) *Diversionary Strategies*; 4) *Addressing Anti-Social Behaviours*; 5) *Philosophies and methods of interaction*; 6) *Alcohol Strategies*; 7) *Regional Strategies*; 8) *Accommodation options*; 9) *Dedicated service centres and gathering places*; 10) *The physical design of public spaces*; 11) *Education strategies*; 12) *Phone-in services*; 13) *Skills and training for field and outreach workers*; 14) *Partnerships*; 15) *Holistic approaches*. Ces approches se regroupent en trois types : les approches réactives (1 à 3), proactives (4 à 9) et holistiques (14 et 15). Les réponses appropriées varient en fonction de l'environnement local et des contextes historique et socio-économique.

La revue des politiques publiques concerne les trois niveaux de gouvernement australien (national, régional et local) en s'appuyant en bonne partie sur des travaux antérieurs de Paul Memmott, de même que la présentation des 15 types de réponse, qui sont tirées de Memmott *et al.* (2002)².

Il est à noter que la section sur les catégories de l'itinérance autochtone s'appuie grandement sur la thèse de doctorat d'Anne Coleman (2000)³, qui y présente notamment un aperçu de

¹ Nous utilisons le concept d'itinérance en guise de traduction du terme *homelessness*, malgré la non-correspondance parfaite des deux termes, et ce pour simplifier les choses.

² Memmott P., Long S. and C. Chambers. 2002. *A National Analysis of Strategies Used to Respond to Indigenous Itinerants and Public Place Dwellers*. Aboriginal Environments Research Centre, University of Queensland, St. Lucia.

³ Coleman A. 2000. *Five Star Motels: Spaces, Places and Homelessness in Fortitude Valley Brisbane*. PhD Thesis (School of Social Work and Social Policy), University of Queensland, St. Lucia.

l'évolution de la définition de l'itinérance depuis plus d'un siècle. Elle conclut que « the limitations of the key literature are strongly connected to a continual failure to clarify the meaning of "home", an apparent reluctance to place both "home", and "homelessness", in context, and a lack of comment about the operation of privilege in the definition of homelessness » (Memcott *et al.* 2003a : 19). Une contribution importante de Coleman est l'idée que l'itinérance n'est pas nécessairement associée à un problème de logement. Elle est plutôt définie par une absence de légitimité et de contrôle sur le milieu habité (Memcott *et al.* 2003a : 20), et c'est pourquoi Coleman définit *home* comme étant le pays, le paysage culturel et le répertoire de lieux qui y est associé. Les ressources dont sont privés les itinérants sont donc celles de la légitimité, de l'espace et du contrôle sur celui-ci (Memcott *et al.* 2003a : 21).

Pour sa part, le rapport final du projet de recherche du AHURI présente les catégories de l'itinérance autochtone en Australie, lesquelles sont aussi basées sur une revue de littérature et plusieurs études de cas présentées en introduction. Les auteurs en arrivent à trois catégories, qui se subdivisent. La première regroupe les différentes formes d'habitation de l'espace public, la deuxième concerne les différentes formes de risque menant à l'itinérance et la troisième est une catégorie plus large concernant les troubles identitaires spécifiques aux Autochtones qui peuvent favoriser l'itinérance, que les auteurs qualifient de *spiritually homeless*. Chacune de ses catégories est définie en détail dans le rapport.

Les auteurs associent ensuite à ces différentes formes d'itinérance autochtone des stratégies d'intervention appropriées, parmi les 15 identifiées préalablement. Ils identifient trois stratégies valables pour toutes les catégories et sous-catégories d'itinérance, que sont les philosophies d'interaction avec le client (*philosophies of client interaction*), les stratégies régionales et les services d'information téléphonique. Chacune des stratégies d'intervention est détaillée dans le rapport. Dans une section sur les implications en matière de politiques publiques et de stratégies d'intervention, les auteurs reconnaissent que :

There is an increasing understanding that housing provision and management has to be strongly allied with other policy areas such as health, education, welfare and the criminal justice system in order for government strategies to adequately respond to all the factors affecting the lives of the homeless; but what the current study has made clear in addition, is that previously unrelated policy areas such as regional planning, urban planning, native title and cultural heritage are also significant in addressing the full spectrum of need present for homeless Indigenous Australians. (Memcott *et al.* 2003b: 35)

Ils concluent sur l'importance des partenariats entre organisations autochtones et non autochtones afin de rejoindre toutes les formes d'itinérance : « What this exercise in categorising Indigenous homelessness and service responses has demonstrated most clearly with regards to policy is the need for partnerships between Indigenous organizations and multiple levels and areas of government » (Memcott *et al.* 2003b : 37).

Les conclusions de ce rapport final sont résumées de manière très concise dans une courte publication intitulée *Re-thinking Indigenous homelessness*⁴.

Nous jugeons cependant utile de préciser un peu la pensée des auteurs sur l'itinérance spirituelle : « To be homeless in this context then, means to be without country; to have no

⁴ Australian Housing and Urban Research Institute. 2003. *Rethinking indigenous homelessness*. AHURI Research and Policy Bulletin no 42, Queensland Research Center. <http://www.ahuri.edu.au>.

such set of intimate connections, to have an incomplete identity and only a set of unanswered questions about who one's ancestors were and what the meaning of their country was » (Memcott *et al.* 2003b : 14). Le concept provient de Keys Young (1998)⁵, raffiné par Berry *et al.* (2001)⁶. En résumé, les formes spirituelles de l'itinérance chez les Autochtones peuvent dériver de : a) une séparation avec le territoire traditionnel; b) une rupture des liens familiaux ou de parenté; c) une crise d'identité liée à une perte de repères identitaires. Quant aux approches holistiques, voici ce qu'en disent les auteurs :

A holistic approach to Indigenous public place dwelling and homelessness addresses both the immediate problems, as well as other underlying issues and causal factors, which may not be necessarily identified by the clients themselves. It involves reactive and proactive components that, according to the nature of the problem, must be both short-term and long-term in their duration (Memcott *et al.* 2002: 58-62).

Important design principles for a holistic strategy are: (a) the need for Indigenous public place dwellers to be involved with the design and the development of any proposed service response in a community development approach; (b) recognition and respect of the strong ties which Indigenous public place dwellers have with inner city public places; (c) the need for Indigenous ownership (empowerment) or shared ownership in the case of a partnership, over the strategy; and (d) the need to design capacity building goals for the public place dwellers into the strategy (Berry *et al.* 2001:61,72; Memcott *et al.* 2002:58). (Memcott *et al.* 2003b: 28)

Remarquons finalement que les auteurs identifient certains axes de recherche à développer davantage : *the construct of spiritually homeless people; Indigenous crowding models; Residential mobility and household structure; Special needs of Indigenous mentally disturbed public place dwellers; Special needs of Indigenous youth; The ongoing profiling and dissemination of good practice responses; Evaluation studies of service responses, and Historico/legal/anthropological research into public place dwelling rights and native title camping rights.*



⁵ Keys Young. 1998. *Homelessness in the Aboriginal and Torres Strait Islander Context and its possible implications for the Supported Accommodation Assistance Program (SAAP)*. Prepared for Department of Family and Community Services, 30 November 1998, [final report], Sydney, NSW. <http://www.fahcsia.gov.au>.

⁶ Berry M., MacKenzie D., Briskman L. and T. Ngwenya. 2001. *Victorian Indigenous Homelessness Study*. Report prepared for the Aboriginal Housing Board of Victoria, Melbourne.

SIDER DEBRA. 2005. *A Sociological Analysis of Root Causes of Aboriginal Homelessness in Sioux Lookout, Ontario*. Rapport préparé pour The Canadian Race Relations Foundation, Sioux Lookout. 153 p.

RÉSUMÉ PAR ALEXANDRE GERMAIN

Le document réfère à la définition de l'itinérance empruntée à Brundridge⁷ afin de catégoriser les formes d'itinérance telles que vécues par la population autochtone :

- *Situational homelessness* : résulte d'une « crise », la situation est appelée à se résorber ou à se répéter, mais l'itinérance n'est pas à long terme;
- *Episodic homelessness* : une itinérance de passage, pour une visite médicale ou simplement pour boire de l'alcool, puis retourner dans la communauté;
- *Chronic homelessness* : ceux qui n'ont nulle part où vivre.

De plus, l'étude fait état des facteurs structurels ayant contribué à l'itinérance autochtone à Sioux Lookout :

- Rupture de la relation avec le territoire traditionnel (*displacement from the land*);
- Changement de la *Loi ontarienne sur le bien-être social (Ontario works)* de 1995;
- Difficultés à s'insérer dans le système économique;
- Dépendance envers l'État (*Welfare dependancy*).

Ces facteurs structurels sont considérés comme étant à la source de l'injustice sociale : 99 % des itinérants à Sioux Lookout sont Autochtones. Les aînés attribuent en partie le phénomène à l'héritage des pensionnats indiens et aux conséquences sociales de la coupure des liens avec le territoire (*displacement from the land*). Les entrevues permettent d'établir un profil détaillé de la population itinérante de Sioux Lookout et montrent l'importance des cas de violence et d'abus, de maladies mentales, de grand désespoir, de consommation d'alcool et de drogues. L'accès au logement est un problème : 50 % des personnes autochtones se retrouveraient en situation d'itinérance ponctuelle ou chronique.

Le rapport inclut une proposition de modèle pour répondre au problème de l'itinérance à Sioux Lookout. Celui-ci comprend un *Transitional Support Program*, un *Land-Based Healing Program*, des services de désintoxication, des mécanismes d'harmonisation des efforts des différents niveaux administratifs, des mécanismes de correction des erreurs du passé, et l'accès à du logement abordable. Le rapport mentionne également la nécessité de revoir les paramètres de l'*Ontario Works*, de favoriser l'apprentissage des savoirs traditionnels chez les enfants, de marier les économies traditionnelle et salariée, de faciliter le logement dans la communauté et d'adopter des programmes solides de lutte à l'alcool et la drogue.



⁷ Brundridge R. (1987). Homelessness: Bleakness and poverty in a day-to-day existence, *City Magazine* 9 (2) : 10-18.

RÉSUMÉ PAR ANNE-MARIE TURCOTTE

Ce document dresse le portrait complet de la situation du logement au Nunavik. Il fait état des sommes investies ainsi que de toutes les interventions et programmes gouvernementaux voués à l'amélioration des conditions d'habitation au Nunavik depuis les années 1950. La situation du logement au Nunavik est tout à fait particulière et doit être comprise comme étant la résultante d'une combinaison de plusieurs facteurs. Tout d'abord, le Nunavik comprend la totalité du territoire québécois situé au nord du 55^e parallèle et s'étend sur plus de 600 000 km². Il compte 14 villages disséminés sur le littoral de la baie d'Hudson et de la baie d'Ungava. Le Nunavik souffre d'une totale absence de réseaux routiers. Tout transport doit être effectué par voie maritime ou aérienne. Cet isolement géographique, en conjonction avec l'important défi d'ingénierie que constitue le pergélisol, fait en sorte qu'en 1990 on estimait que les coûts de construction d'un logement étaient trois fois plus élevés que dans le reste du Québec. De plus, à cause de l'absence de réseaux d'aqueducs et d'égouts, les maisons sont dotées de leurs propres réservoirs et systèmes autonomes. Le compte annuel de taxes municipales pour un logement peut ainsi atteindre 10 000 \$. Actuellement, 90 % du parc résidentiel est donc constitué de logements sociaux et il n'existe pas de marché de logement locatif privé. Sur une population de 11 000 habitants, près de 60 % sont âgés de moins de 25 ans et le taux annuel moyen de croissance démographique se situe à 2,1 % comparativement à 0,7 % pour le reste du Québec. Les tendances démographiques créent une forte pression sur les besoins en logement et une étude de 1992 dénotait un taux de surpopulation des logements de près de 25 %.

C'est au début des années 1950 que le ministère des Affaires indiennes a commencé à offrir différents programmes d'aide financière relatifs au logement. Au début, l'aide constituait à fournir des matériaux de construction pour des abris sommaires (appelés *matchbox*). Vers la fin des années 1970, 800 logements avaient été construits et rénovés. En 1981, la responsabilité du logement au Nunavik est transférée au gouvernement du Québec. Au cours de la période 1981-2001, 300 M\$ de fonds publics seront investis dans la construction et la rénovation de plus de 1 700 logements sociaux dans les 14 villages nordiques du Nunavik (financés à 60 % par le Canada et à 40 % par le Québec). En vertu d'une entente particulière, la construction de logements sociaux sera maintenue malgré l'annonce du fédéral de mettre fin à sa participation financière dans le secteur du logement social en 1993. Actuellement, le Nunavik compte près de 1 800 logements sociaux dont l'échelle des loyers n'a pas été révisée depuis 1982. En 2000, le déficit d'exploitation des logements se chiffrait à 49 M\$.

Afin de diversifier ses programmes, le gouvernement du Québec a mis en œuvre trois nouveaux programmes en 1999 : le Programme d'accession à la propriété pour les résidents de la région Kativik, le Programme d'achat-rénovation à l'intention des ménages de la région Kativik et le Programme de rénovation résidentielle à l'intention des propriétaires occupants de la région Kativik. Une nouvelle entente à long terme concernant le développement du parc de logements sociaux au Nunavik a été signée en 2000. Cette nouvelle entente prévoit un plan quinquennal de développement de 100 M\$ pour la construction de près de 300 nouveaux logements en tenant compte de l'indexation des retombées économiques locales du développement du parc résidentiel. De plus, le gouvernement fédéral s'est montré prêt à investir près de 680 M\$ sur quatre ans dans un programme de logements abordables.

3.3 Bibliographie internationale sur la condition itinérante chez les Autochtones. Compilée par Anne-Marie Turcotte

- ASSEMBLÉE DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR ET COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DES PREMIÈRES NATIONS DU QUÉBEC ET DU LABRADOR. 2008. *Mémoire. Le phénomène de l'itinérance chez les Premières Nations au Québec*. Présenté à la Commission des Affaires sociales, Wendake, 42 p. <http://www.cssspnql.com/fr...>
- ASSEMBLY OF FIRST NATIONS OF QUEBEC AND LABRADOR, FIRST NATIONS OF QUEBEC AND LABRADOR HEALTH AND SOCIAL SERVICES COMMISSION. 2008. *Memoir. The Homelessness Phenomenon among the First Nations of Quebec*. Presented to the Commission des Affaires sociales, Wendake, 39 p. <http://www.cssspnql.com/...>
- AUSTRALIAN HOUSING AND URBAN RESEARCH INSTITUTE (AHURI). 2004. Re-Thinking Indigenous homelessness, *AHURI Research & Policy Bulletin* (42): en ligne. <http://www.ahuri.edu.au...>
- AUSTRALIAN INSTITUTE OF HEALTH AND WELFARE. 2009. *Indigenous housing needs 2009: a multi-measure needs model*, Australian Institute of Health and Welfare, Canberra, 112 p.
- BALDRY EILEEN, MCDONNELL DESMOND, MAPLESTONE PETER AND MANU PEETERS. 2006. Ex-Prisoners, Homelessness and the State in Australia, *The Australian and New Zealand Journal of Criminology* 39 (1): 20-33.
- BAKER SUSAN GONZALEZ.1994. Gender, ethnicity, and homelessness: accounting for demographic diversity on the streets, *American Behavioral Scientist* 37 (4): 476-504.
- BASKIN CYNDY. 2007. Aboriginal Youth Talk about Structural Determinants as the Causes of their Homelessness, *First Peoples Child & Family Review* 3 (3): 31-42.
- BEAVIS M. A., KLORS N., CARTER T. ET C. DOUCHANT. 1997. *Literature review: Aboriginal peoples and homelessness – Executive summary*. Winnipeg: University of Winnipeg.
- BIRDSALL-JONES CHRISTINA AND WENDY SHAW. 2008. *Indigenous Homelessness: place, house and home. Positioning Paper*. Prepared for the Australian Housing and Urban Research Institute, AHURI positioning Paper No. 107, Western Australia Research Centre, Melbourne, 44 p. <http://www.ahuri.edu.au...>
- BIRDSALL-JONES CHRISTINA, CORUNNA VANESSA, TURNER NALITA, SMART GEMMA ET WENDY SHAW. 2010. *Indigenous homelessness*. Rapport préparé pour Australian Housing and Urban Research Institute, Western Australia Research Centre, Melbourne, 79 p.
- BUSCH-GEERTSEMA V. 2005. Does re-housing lead to reintegration? Follow-up studies of re-housed homeless people, *Innovation XVIII*: 205-226.
- CANADA MORTGAGE AND HOUSING CORPORATION. 2004. *Housing, long term care facilities, and services for homeless and low-income urban aboriginal people living with HIV/AIDS*. Ottawa: CMHC.
- CALGARY HOMELESS FOUNDATION. 2010. *Ending homelessness*. Report to community 2010, Calgary, CHF, 32 p.
- CASAVANT LYNE. 1999. *La composition de la population des sans abri*. Gouvernement du Canada, Division des affaires politiques et sociales en ligne. <http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/...>
- CENTRE D'AMITIÉ AUTOCHTONE DE MONTRÉAL. 2008. *Mémoire déposé dans le cadre des Audiences publiques de la Commission des affaires sociales sur le phénomène de l'itinérance*. Centre d'amitié autochtone de Montréal, Montréal, 13 p. <http://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/...>

- CENTRE D'AMITIÉ AUTOCHTONE DE QUÉBEC. 2008. *Mémoire. L'itinérance chez les Autochtones en milieu urbain*. Présenté à la Commission des Affaires sociales, Québec, 15 p. [http://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/...](http://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/)
- CENTRE D'AMITIÉ AUTOCHTONE DE VAL-D'OR. 2008. *Le phénomène de l'itinérance au Québec : Val-d'Or et les Premières nations*. Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or, Mémoire présenté à la Commission des affaires sociales, Val-d'Or, 23 p. <http://www.reseaudialog.qc.ca/>.
- CHAMBERLAIN CHRIS AND DAVID MACKENZIE. 2008. *Counting the Homeless 2006*. Rapport préparé pour Australian Bureau of Statistics, Canberra, 55 p. (À ce rapport national s'ajoutent 8 rapports régionaux publiés en 2009).
- CHAMBERLAIN CHRIS AND GUY JOHNSON. 2001. The Debate about Homelessness, *Australian Journal of Social Issues* 36 (1): 35-50.
- CHAMBERLAIN CHRIS AND DAVID MACKENZIE. 1992. Understanding Contemporary Homelessness: Issues of Definition and Meaning, *Australian Journal of Social Issues* 27 (4): 274-297.
- CITY OF CALGARY. 2000. *Homelessness Year 2000 Count*. The City of Calgary Community Strategies. <http://www.homelesshub.ca...>
- COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX SUR L'ITINÉRANCE AU QUÉBEC. 2009. *Itinérance : agissons ensemble*. Rapport de la Commission de la santé et des services sociaux sur l'itinérance au Québec, Assemblée Nationale du Québec.
- COOPER ROBIN. 2001. *The Intersection of Space and Homelessness in Central Auckland*. Thesis (M.A) (Geography), University of Auckland, Auckland.
- DAMON Julien. 2009. *Les politiques de prise en charge des sans-abri dans l'Union Européenne – Rapport au Ministre du Logement* : en ligne. <http://www.ladocumentationfrancaise.fr...>
- DAVEY JUDITH A. AND ROBIN A. KEARNS. 1994. Special Needs versus the “Level Playing-field”: Recent Developments in Housing Policy for Indigenous People in New Zealand, *Journal of Rural Studies* 10 (1): 73-82.
- DEVERTEUIL GEOFFREY, MAY JON AND JÜRGEN VON MAHS. 2009. Complexity not Collapse: Recasting the Geographies of Homelessness in a “Punitive” Age, *Progress in Human Geography* 33 (5): 646-666.
- DISTASIO JINO, SYLVESTRE GINA AND SUSAN MULLIGAN. 2005. *Home is Where the Heart is and Right Now that is Nowhere... An Examination of Hidden Homelessness Among Aboriginal Peoples in Prairie Cities*. Institute of Urban Studies, Winnipeg. <http://ius.uwinnipeg.ca...>
- EDGAR BILL, DOCHERTY JOE AND AMY MINA-COULL. 1999. *Services for Homeless People: Innovation and Change in the European Union*. Bristol: The Policy Press, 220 p.
- EDGAR BILL, HARRISON MATT, WATSON PETER AND VOLKER BUSCH-GEERTSEMA. 2007. Definition of Living Situations and Homelessness, in *Measurement of Homelessness at EU Level*: 43-69. Report prepared for European Commission, Directorate-General for Employment, Social Affairs and Equal Opportunities.
- EDMONTON HOMELESSNESS COUNT COMMITTEE. 2000. *A Count of Homeless Persons in Edmonton*, Edmonton: Edmonton Homelessness Count Committee. <http://intraspec.ca...>
- ELLIOTT, MARTA AND KRIVO, LAUREN J. 1991. Structural Determinants of Homelessness in the United States, *Social Problems* 38 (1):113-131.
- FÉDÉRATION DE RESSOURCES D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VIOLENTÉES ET EN DIFFICULTÉ AU QUÉBEC. 2008. *Pour une politique en itinérance tenant compte des multiples visages de l'itinérance au*

- féminin*. Présenté à la Commission parlementaire sur le phénomène de l'itinérance au Québec, Montréal, 27 p.
- FISCHER PAMELA J., AND WILIAM. R. BREakey. 1991. The epidemiology of alcohol, drug, and mental disorders among homeless persons, *American Psychologist* 46 (11): 1115-1128.
- GEISLER CHARLES AND LANCE GEORGE. 2006. Homeless in the heartland: American dreams and nightmares in Indian Country, in Paul Cloke et Paul Milbourne (Eds), *International perspectives on rural homelessness*. London: Routledge.
- GIBBS ANITA, DAWSON JOHN, FORSYTH HINE, MULLEN RICHARD AND TE ORANGA TONU TANGA (Maori Mental Health Team). 2004. Maori experience of community treatment orders in Otago, New Zealand, *Australian and New Zealand Journal of Psychiatry*, 38 (10): 830-835.
- GOVERNEMENT OF BRITISH COLUMBIA. 2001. *Homelessness in British Columbia. Volume 2. A Profile, Policy Review and Analysis of Homelessness in British Columbia: Final Report*. Ministry of Social Development and Economic Security, Victoria.
- GRF RECHERCHE/ÉVALUATION. 2009. *Enquête terrain sur les besoins en itinérance à Val-d'Or*. Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or, Québec, 39 p. <http://www.caavd-vdnfc.ca...>
- GRF RECHERCHE/ÉVALUATION. 2009. *Field Study on Homelessness in Val-d'Or*. Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or, Québec, 42 p. <http://www.caavd-vdnfc.ca...>
- GROOT SHILOH ET AL. 2008. Homeless lives in New Zealand: The case of central Auckland, in Levy M. et al. (Eds), *Claiming Spaces: Proceedings of the 2007 National Maori and Pacific Psychologies Symposium 23rd-24th November 2007*: 68-73. Hamilton: Maori and Psychology Research Unit, University of Waikato.
- HODGETTS DARRIN, STOLTE OTTILIE, CHAMBERLAIN KERRY, RADLEY ALAN, NIKORA LINDA, NABALARUA ECI AND SHILOH GROOT. 2008. A Trip to the Library: Homelessness and Social Inclusion, *Social & Cultural Geography* 9 (8): 933-953.
- HUMAN RESOURCES AND SOCIAL DEVELOPMENT CANADA. 2008. *The Homelessness Partnering Strategy. Partnerships that Work*. Human resources and Social Development Canada, 36 p.
- INITIATIVE NATIONALE POUR LES SANS-ABRI. 2005. *Autochtone sans abri en milieu urbain*, Gouvernement du Canada. <http://www.sans-abri.gc.ca...>, Consulté le 2005-10-08.
- JACOBI H., COVENTRY R. AND C. WALDEGRAVE .1983. *A Study of Homeless Families in the Hutt Valley*. Family Centre, Anglican Social Services, Lower Hutt.
- JOHNSON DIANA. 2009. *Looking Past the Mess: Maori Homelessness and Mental Health Care*. Thesis (M.A.) (Social Science in Psychology), University of Waikato, Hamilton, Nouvelle-Zélande.
- JOHNSON GUY, GRONDA HELLENE ET SALLY COUTTS. 2008. *On the Outside: pathways in and out of homelessness*. Melbourne: Australian Scholarly Publishing.
- KEARNS R. 2006. Places to Stand but Not Necessarily to Dwell: The Paradox of Rural Homelessness in New Zealand, in Paul Milbourne and Paul Cloke (Eds.), *International Perspectives on Rural Homelessness*: 247-260. London and New York: Routledge.
- KEARNS ROBIN A. AND CHRISTOPHER J. SMITH. 1994. Housing, Homelessness, and Mental Health: Mapping an Agenda for Geographical Inquiry, *Professional Geographer* 46 (4): 418-424.
- KEARNS ROBIN A., SMITH CHRISTOPHER J. AND MAX W. ABBOTT. 1991. Another Day in Paradise? Life on the Margins in Urban New Zealand, *Social Science & Medecine* 33 (4): 369-379.

- KEYS YOUNG. 1998. *Homelessness in the Aboriginal and Torres Strait Islander context and its possible implications for the Supported Assistance Accommodation Program (SAAP)*. Report prepared for the Commonwealth Department of Health and Aged Care, Canberra, 146 p.
- KISHIGAMI NOBUHIRO. 2006. *Homeless Inuit in Montreal*. Papier préparé pour la session Aboriginal Peoples in Cities, Identity and Human Nature CASCA, Université Concordia, Montréal.
- KISHIGAMI NOBUHIRO. 2008. Homeless Inuit in Montreal, *Études/Inuit/Studies* 32 (1): 73-90.
- KISHIGAMI NOBUHIRO. 2008. *Homeless Inuit in Montreal*. Draft prepared for the 2008 ICASS, Nuuk Greenland. <http://www.minpaku.ac.jp/staff/>
- KLOS NANCY. 1997. Aboriginal Peoples and Homelessness: Interviews with Service Providers, *Canadian Journal of Urban Research* 6 (1): 40-53.
- KRAMER B. JOSEA AND JUDITH BARKER. 1996. Homelessness among older American Indians, Los Angeles, 1987-1989, *Human Organization*. 55 (4): 396-408.
- LAIRD GORDON. 2007. *Homelessness in a Growth Economy: Canada's 21st Century Paradox*. A Report for the Sheldon Chumir Foundation for Ethics in Leadership, Alberta. <http://www.chumirethicsfoundation.ca/>
- LAURENSEN PENELOPE AND DAMIAN COLLINS. 2006. Towards Inclusion: Local Government, Public Space and Homelessness in New Zealand, *New Zealand Geographer* 62 (3): 185-195.
- LAURENSEN PENELOPE AND DAMIAN COLLINS. 2007. Beyond Punitive Regulation? New Zealand Local Governments' Responses to Homelessness, *Antipode* 39 (4): 649-667.
- LEA P. AND J. COLE. 1983. *Homelessness in Christchurch*. Christchurch Housing Research Unit. Christchurch.
- LEGATT-COOK CHEZ. 2007. *Homelessness in New Zealand – A Discussion and Synthesis of Research Findings*. Report prepared for Methodist Mission Northern, Auckland, 102 p.
- LOBO SUSAN. 1998. Is Urban a person or a place?, *American Indian Studies Center* 22 (4): 89-102.
- LOBO SUSAN. 2003. Urban Clan Mothers, *American Indian Quarterly* 27 (3): 505-522.
- LOBO SUSAN AND VAUGHAN MARGARET. 2003. Substance dependency among homeless American Indians, *Journal of psychoactive drugs* 35 (1): 63-70.
- MCINTOSH T. 2005. Maori Identities: Fixed, Fluid, Forced, in Liu, J., McCreanor, T., McIntosh, T., and To Teaiwa (Eds.), *New Zealand Identities: Departures and Destinations*: 38-51. Wellington: Victoria University Press.
- MCNAUGHTON CAROL. 2005. Chapitre 1 – Homelessness and Homelessness Policy in Scotland, in *Crossing the Continuum: Understanding routes out of homelessness and examining « what works »*: 13-21. Report prepared for Glasgow Simon Community.
- MEMMOTT PAUL, LONG STEPHEN AND CATHERINE CHAMBERS. 2003. *Categories of Indigenous « homeless » People and Good Practice responses to their needs. Positioning Paper*. Report prepared for the Australian Housing and Urban Research Institute, Queensland Research Centre, Melbourne, 69 p.
- MEMMOTT PAUL, LONG STEPHEN, CHAMBERS CATHERINE AND FREDERICK SPRING. 2003. *Categories of Indigenous « homeless » people and good practice responses to their needs. Final Report*. Report prepared for the Australian Housing and Urban Research Institute, Queensland Research Centre, Melbourne. 40 p.

- MENZIES PETER. 2007. Understanding Aboriginal Intergeneration Trauma from a Social Work Perspective, *The Canadian Journal of Native Studies* 27 (2): 367-392.
- MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC. 2009. Plan d'action interministériel en itinérance 2010-2013, Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.
- MORA L. 2003. *Holistic Community Development Project/Research, Part Two: "Streeties" (Perspectives, Aspirations and Challenges)*. Report prepared for Richmond Fellowship, Christchurch.
- MORTENSEN MARGARET ANN. 1998. *I relate to the sense of not belonging, native american perspectives of homelessness*. Thesis (M.A.) (American Indian Studies), University of Arizona, Tucson.
- MOYLE, N. 1997. *The City is Home*. Thesis (M.A.) (Geography), University of Canterbury, Christchurch.
- NATIONAL AMERICAN INDIAN HOUSING COUNCIL. 2002. *Too Few Rooms: Residential Crowding in Native American Communities and Alaska Native Villages*. <http://www.naihc.net...>
- NATIONAL ABORIGINAL HEALTH ORGANISATION. 2008. *Homelessness and Housing Realities for Inuit: Background for Discussion*. Workshop held by Ajunnginiq Centre, March 18 and 19, 2008. <http://www.naho.ca...>
- NATIVE FRIENDSHIP CENTRE OF MONTRÉAL. 2002. *Homelessness Among Montreal's First Nations, Inuit and Métis. A Summary Report of Findings*. Native Friendship Centre of Montreal, Montréal, 45 p. <http://www.nfcm.org/>
- NATIVE WOMEN'S ASSOCIATION OF CANADA. 2007. *Aboriginal Women and Homelessness. An Issue Paper*. Prepared for the National Aboriginal Women's Summit, June 20-22, Corner Brook (NL), Ottawa, 5 p.
- NEALE JOANNE. 1997. Homelessness and Theory Reconsidered, *Housing Studies*. 12 (1): 47-61.
- NEAL RUSTY. 2004. *Voices: Women, Poverty and Homelessness in Canada*. Ottawa: The National Anti-Poverty Organization (NAPO).
- NOVAC SYLVIA, JOYCE BROWN ET CARMEN BOURBONNAIS. 1996. *Elles ont besoin de toits : Analyse documentaire sur les femmes sans abri*. Ottawa : Centre canadien de documentation sur l'habitation (SCHL), 56 p. <http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca...>
- NOVAC SYLVIA. 2006. *Family violence and homelessness: A review of the literature*. Ottawa: Health Canada, National Clearinghouse on Family Violence, 46 p.
- NOVAC SYLVIA. 2007. *Family Violence and Homelessness. Connections and Dynamics*. Research Bulletin 40. Ottawa: Health Canada, National Clearinghouse on Family Violence, 8 p. (Résumé du document de 2006.)
- NTITANGIRAGEZA GÉRARD. 2005. *Initiative nationale du gouvernement fédéral pour Autochtones sans abri en milieu urbain (ASAMU)*. Ottawa : Université d'Ottawa.
- NUNAVUT STATUS OF WOMEN COUNCIL. 2007. *The Little Voices of Nunavut. A Study of Women's Homelessness North of 60. Territorial Report*. Prepared for Qullit Nunavut Status of Women Council, Iqaluit, 151 p. <http://ywcacanada.ca...>
- O'CONNELL M. 2003. Responding to homelessness: An overview of US and UK policy interventions, *Journal of Community and Applied Social Psychology* XIII: 158-170.
- PEER REVIEW IN THE FIELD OF SOCIAL INCLUSION POLICIES. 2005. *Preventing and tackling homelessness*, <http://www.peer-review-social-inclusion.eu>

- PERCY K. 1982. *Homelessness in the Auckland region*. National Housing Commission. Wellington.
- PETERS E. J. AND V. ROBILLARD. 2007. Urban Hidden Homelessness and Reserve Housing in J.P. White, P. Maxim and D. Beavon (Eds.) *Aboriginal Policy Research*: 189-206. Toronto: Thompson Educational Publishing Inc.
- PROTECTEUR DU CITOYEN. 2008. *Phénomène de l'itinérance au Québec – Mémoire présenté à la Commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale du Québec*. Protecteur du citoyen. Québec. 26 p. <http://www.protecteurducitoyen.qc.ca>
- QUÉBEC. 2008. *L'itinérance au Québec. Cadre de référence*. Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, Québec.
- RADLEY A., HODGETTS D. ET A. CULLEN. 2005. Visualising Homelessness: A Study in Photography and Estrangement, *Journal of Community and Applied Social Psychology* 15: 273-295.
- REGROUPEMENT DES CENTRES D'AMITIÉ AUTOCHTONES DU QUÉBEC. 2008. *Brief Concerning Urban Aboriginal Homelessness in Quebec*. Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec, Submitted to the Public Hearings on Homelessness held by the Social Affairs Committee, Wendake, 18 p. <http://intraspec.ca...>
- REGROUPEMENT DES CENTRES D'AMITIÉ AUTOCHTONES DU QUÉBEC. 2008. *Mémoire sur le phénomène de l'itinérance chez les autochtones en milieu urbain au Québec*. Regroupement des Centres d'amitié autochtones du Québec, Présenté dans le cadre des Audiences publiques de la Commission des affaires sociales sur le phénomène de l'itinérance, Wendake, 22 p. <http://www.reseaudialog.ca...>
- RICHARDS STEVE AND IRIS PAHAU. 2009. *Homelessness in Aotearoa: Issues and Recommendations. Regional Public Health*. Report prepared for the New Zealand Coalition to End Homelessness, Wellington, 56 p.
- ROSSI PETER H. 1988. Minorities and homelessness, in Gary D. Sandefur and Marta Tienda (Eds), *Divided opportunities: minorities, poverty, and social policy*: 87-116. New York: Plenum Press.
- RUTTAN LIA, LABOUCAINE-BENSON PATTI AND BRENDA MUNRO. 2008. A Story I Never Heard Before: Aboriginal Young Women, Homelessness, and Restorying Connections, *Pimatisiwin: A Journal of Aboriginal and Indigenous Community Health* 6 (3): 31-53.
- RUTTAN LIA, LABOUCAINE-BENSON PATTI, AND BRENDA MUNRO. 2010. "Home and Native Land": Aboriginal Young Women and Homelessness in the City, *First Peoples Child & Family Review* 5 (1): 67-77.
- SASKATCHEWAN INDIAN INSTITUTE OF TECHNOLOGIES. 2000. *Urban First Nations People Without Homes in Saskatchewan: Final Report*. Prepared for the Saskatchewan Council of Senior Federal Officials, Saskatoon.
- SECRÉTARIAT DES COMMISSIONS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC. 2008. *Le phénomène de l'itinérance au Québec — Mandat d'initiative — Document de consultation*, 25 p.
- SHIP SUSAN JUDITH. 2001. *Consultation communautaire sur les sans-abris autochtones. Région de Montréal. Procès verbal et rapport final*. Centre d'amitié autochtone de Montréal, Soumis au ministère des Ressources humaines et du développement du Canada, Montréal, 37 p. <http://www.nfcm.org/...> Consulté le 2011-02-05.
- STATISTICS NEW ZEALAND. 2002. *2001 Census of Population and Dwellings – Maori*. Statistics New Zealand. Wellington. 168 p.
- STATISTICS NEW ZEALAND. 2007. *QuickStats About Maori*. Statistics New Zealand. Wellington. 13 p. <http://stats.govt.nz...>

- STATISTICS NEW ZEALAND. 2009. *New Zealand Definition of Homelessness*. Statistics New Zealand, Wellington, 21 p.
- STATISTICS NEW ZEALAND AND MINISTRY OF PACIFIC ISLAND AFFAIRS. 2010. *Demographics of New Zealand's Pacific population*. Statistics New Zealand and Ministry of Pacific Island Affairs. Wellington. 21 p.
- TAKOA RUA-MANO. *Rohe Iwi O Aotearoa - Map of Tribal Areas*. <http://www.takoa.co.nz...>
- THORNS DAVID C. 1989. The Production of Homelessness: From Individual Failure to System Inadequacies, *Housing Studies* 4 (4): 253-266.
- TORO P. A., AND M. G. WARREN. 1999. Homelessness in the United States, *Policy considerations*. *Journal of Community Psychology* 20 (1): 119-136.
- TRAVIS ROBERT. 1991. Homelessness, Alcoholism, and Ethnic Discrimination among Alaska Natives, *Arctic* 44 (3): 247-253. <http://pubs.aina.ucalgary.ca/>
- VAL-D'OR NATIVE FRIENDSHIP CENTER. 2008. *Homelessness in Québec: Val-d'Or and the First Nations*. Val-d'Or Native Friendship Centre, Présenté à la Commission des affaires sociales, Val d'Or, 22 p. <http://www.reseaudialog.qc.ca/>
- WALDEGRAVE CHARLES, KING PETER, WALKER TANGIHAERE AND ELJON FITZGERALD. 2006. *Maori Housing Experiences: Emerging Trends and Issues*. Report prepared for the Centre for Housing Research, Aotearoa New Zealand (CHRANZ) and Te Puni Kōkiri. 213 p.
- WEBSTER ANDREW. 2006. *Homelessness in the Territorial North: State and Availability of the Knowledge*. MaxSys Staffing – Consulting. Report prepared for the Housing and Homelessness Branch, Human Resources and Social Development Canada. <http://www.fasdconnections.ca>
- WIEDLE JAMES. 2007. *Statewide Homeless Survey, Winter 2007*. Alaska Housing Finance Corporation, Anchorage: <http://www.hss.state.ak.us>
- ZERGER SUZANNE. 2004. *Health care for homeless Native Americans*. National Health Care for the Homeless Council, Nashville, 46 p.



